

# COMMUNE DE RENNAZ



## MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL



**PREAVIS No 37 / 2016-2021**

**Rapport de gestion et des comptes  
pour l'année 2019**

# **COMMUNE DE RENNAZ**



**MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL GENERAL**

**Rapport de gestion pour l'année 2019**

## BILLET DE LA SYNDIQUE

Plusieurs dossiers importants ont occupé la Municipalité en 2019, notamment le suivi de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais VD-VS (HRC), dont l'inauguration officielle a eu lieu le 29 août 2019, ainsi que d'Espace Santé Rennaz, bâtiment dévolu au parahospitalier, lequel a été inauguré le 20 septembre 2019, l'avancement du dossier relatif au plan d'affectation, le dossier des Cornettes et l'aménagement de la route du village.

Par ailleurs, la révision du plan d'affectation (PA) est toujours en cours. L'élaboration d'un projet qui valorise notre commune d'une part, et qui corresponde à tous les critères émis par le Canton d'autre part, nécessite un travail conséquent.

Pour faire suite au rejet du plan partiel d'affectation (PPA) des Cornettes par le Tribunal cantonal, nous sommes en discussion avec le Conseil d'Etat. En effet, nous demandons que le remaniement parcellaire soit subventionné par le Canton, c'est-à-dire qu'il participe aux frais qui vont être engendrés pour la restitution des terrains agricoles, la réalisation du canal de Pra-Riond ainsi que pour la création d'un nouveau syndicat d'améliorations foncières.

Comme vous pouvez le constater, la commune évolue et se tourne vers un développement soutenu. Dès lors, Rennaz compte à ce jour plus de postes de travail que d'habitants sur son territoire.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui œuvrent de près ou de loin au bien-être de notre commune et de ses habitants.

*Muriel Ferrara, syndique*

Monsieur le Président du Conseil,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- ✓ de la loi du 28 février 1956 sur les communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2013)
- ✓ du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2006)
- ✓ du règlement du Conseil général du 11 octobre 2018,

la Municipalité de Rennaz remet à l'approbation du Conseil général le rapport de gestion durant l'année 2019 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2019.



# TABLE DES MATIERES

## PARTIE 1 : RAPPORT DE GESTION

Billet de la syndique .....	1
Table des matières .....	3
Municipalité .....	4
Conseil général .....	6
Administration générale .....	8
Urbanisme – Aménagement du territoire .....	10
Finances – impôts – taxes .....	10
Ecoles .....	11
Affaires sociales .....	12
Santé.....	13
Tourisme .....	13
Police .....	14
Eglises .....	14
Service du feu .....	14
Protection civile .....	15
Eaux, épuration .....	16
Bâtiments .....	16
Routes et travaux.....	18
Terrains – vigne.....	19
Parcs et jardins, cimetière.....	19
Eclairage public .....	20
Police des constructions .....	20
Forêts .....	20
Déchets.....	21
Syndicat AF des Cornettes .....	22
Conclusions .....	23

PARTIE 2 : RAPPORT DES COMPTES .....	1-10
--------------------------------------	------

## PARTIE 3 : COMPTES 2019

# MUNICIPALITÉ

## ORGANISATION

Aucune modification n'a été apportée au sein de la Municipalité en 2019.

Cependant en cours d'année, M. Ch. Monnard, Syndic a annoncé sa démission au 31 décembre 2019 à ses collègues, puis lors d'une séance du Conseil général.

## RÉPARTITION DES DICASTÈRES

<b>Monnard Charly</b>	<b>Dumusc Gérald</b>	<b>Ferrara Muriel</b> Vice-syndic jusqu'au 30.06.2019	<b>Lecci Fabio</b> Vice-syndic dès le 01.07.2019	<b>Légeret Pierre Henri</b>
Administration générale	Bâtiments	Déchets	Affaires sociales	Cimetière
Aménagement du territoire	Parcs et jardins	Forêts	Ecoles	Cultes
Finances, impôts, taxes	Routes et travaux	Police des constructions	Santé	Défense incendie
Informatique	Terrains	Syndicat AF Les Cornettes	Animation	Eau potable
	Voirie			Egouts, épuration
				Police
				Protection civile
<i>Rempl : Dumusc Gérald</i>	<i>Deladoey Carine</i>	<i>Ferrara Muriel</i>	<i>Légeret Pierre Henri</i>	<i>Lecci Fabio</i>

## SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

49 séances de Municipalité ont eu lieu, elles se sont déroulées en principe les lundis soirs dès 18 h 00.

Par ailleurs, de nombreuses réunions ont été organisées entre la Municipalité (incorpore ou en délégation) et les habitants, les services de l'Etat de Vaud ou d'autres intervenants en fonction des dossiers en cours ou pour répondre à des demandes particulières.

## PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Le Conseil général s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2019 et s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

Préavis 26/2016-2021 : règlement communal sur les procédés de réclame

Préavis 27/2016-2021 : rapport de gestion et comptes 2018

Préavis 28/2016-2021 : archivage des documents communaux – organisation, tri et élimination

Préavis 29/2016-2021 : nouveau règlement sur la gestion des déchets, en vue de l'introduction d'une taxe forfaitaire pour le financement des déchets

Préavis 30/2016-2021 : arrêté d'imposition 2020

Préavis 31/2016-2021 : modification de conteneurs de type « Molok »

Préavis 32/2016-2021 : création de l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL)

Préavis 34/2016-2021 : règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière

Préavis 35/2016-2021 : budget 2020

## RELATION AVEC LA PREFECTURE

La traditionnelle visite annuelle de la commune par Madame la Préfète a eu lieu le 30 octobre 2019.

Madame Patricia Dominique Lachat, Préfète du district d'Aigle, s'est entretenue avec la Municipalité et a contrôlé la tenue des registres communaux de la Municipalité, du Conseil général, des votations et élections, des comptes établis par la Bourse communale, de documents relatifs à l'Office de la population et au Bureau des étrangers, ainsi que le suivi des procédures. Elle a pu relever l'excellent travail de l'administration communale.

La matinée s'est terminée, comme de coutume, par un sympathique repas pris en commun.

## RELATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les membres de la Conférence des syndicats du district d'Aigle s'est réunie à plusieurs reprises, soit les 6 mars, 26 juin, 4 septembre et 27 novembre 2019, sous la présidence de la Préfète afin de traiter de divers objets. Il a été notamment question de l'organisation des JOJ 2020, de la visite du district par le Conseil d'Etat ou de questions relatives à l'ensemble du district.

Quant à la Conférence des syndicats du Cercle de Villeneuve, elle s'est réunie 4 fois au cours de l'année écoulée : les 13 mars, 12 juin, 18 septembre et 20 novembre 2019. A cette occasion, les problématiques liées à la création de la future Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL) ont été au cœur de nombreuses discussions. De plus, ces séances ont également permis d'échanger sur des thèmes aussi divers que les associations intercommunales, les zones d'activité, l'Eglise allemande, ainsi que diverses questions liées à l'ouverture de l'hôpital (stationnement, transports publics, etc.).

Par ailleurs, la Municipalité est régulièrement représentée aux séances de la COORIDAT (Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire) et de l'Agglo Rivelac (Projet d'agglomération Riviera/Veveyse/Haut-Lac).

## COMMISSION MUNICIPALES

### Commission de salubrité publique

Présidence : Mme Thérèse Raja (Geertruida Maria)

Membres : M. Fabio Lecci  
M. Blaise Ingold, médecin

Suppléant : M. Dominique Weber

### Commission taxe de séjour

Présidence : M. Sébastien Fontannaz

Membres : Mme Coraline Borloz Mottier  
M. Christophe Roumier

### Commission d'urbanisme

Membres : Mme Jacqueline Reymond  
Mme Corinne Rey  
M. Michel Cachin

## CONSEIL GÉNÉRAL

### BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL (LÉGISLATURE 2016 – 2021)

Présidence : M. Florian Dutoit

Scrutateurs : Mme Thérèse Raja (Geertruida Maria)  
M. Walter Müller

Suppléantes : Mme Evelyne Lüthi  
Mme Ruby Bakshi Khurdi

### COMMISSION DE SURVEILLANCE

Commission de gestion et des finances (au 31 décembre 2019)

1<sup>er</sup> membre : M. Vincenzo Santagata

Membres : Mme Marika Ashani  
M. Walter Müller  
Mme Sarah Sculati  
M. Benjamin Lobo

Suppléante : Mme Valérie Teissl



## COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1er membre : M. Emanuele Ferrara  
Membres : M. Christian Chatelan  
M. Sunil Khurdi  
Suppléante : Mme Jessica Riedli-Savoyen

### SOMMAIRE DES DECISIONS

#### Séance du 21 février 2019

Informations de Me Jacques Haldy, avocat, sur la situation du PPA (plan partiel d'affectation) Les Cornettes.

#### Séance du 20 juin 2019

Une admission : Mme Jessica Riedi-Savoyen et aucune démission.

- Préavis no 26/2016-2021 : règlement communal sur les procédés de réclame est adopté par 17 oui, 15 non et 7 abstentions, tel qu'amendé.
- Préavis no 27/2016-2021 : rapport de gestion et comptes 2018 est adopté à l'unanimité.
- Préavis no 28/2016-2021 : archivage des documents communaux – organisation, tri et élimination est adopté par 37 oui, 0 non et 1 abstention.

#### Nominations

M. Florian Dutoit est proposé à la présidence pour l'année législative 2019/2020, il est réélu tacitement par acclamation.

Yvan Burnier et Vincenzo Santagata, sont réélus tacitement par acclamation à la vice-présidence.

Les scrutateurs sont également réélus tacitement.

#### Séance du 10 octobre 2019

- Préavis no 29/2016-2021 : nouveau règlement sur la gestion des déchets, en vue de l'introduction d'une taxe forfaitaire pour le financement des déchets est adopté par 27 oui, 0 non et 2 abstentions.
- Préavis no 30/2016-2021 : arrêté d'imposition 2020 est adopté par 25 oui, 0 non et 4 abstentions, tel qu'amendé.
- Préavis no 31/2016-2021 : modification des conteneurs de type « Molok » est adopté à l'unanimité.

#### Séance du 4 décembre 2019

- Préavis no 32/2016-2021 : création de l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL) est adopté par 33 oui, 0 non et 4 abstentions, tel qu'amendé.

- Préavis no 34/2016-2021 : règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière est adopté par 31 oui, 2 non et 4 abstentions, tel qu'amendé.
- Préavis no 35/2016-2021 : budget 2020 est adopté par 31 oui, 2 non et 4 abstentions, tel qu'amendé.

Postulat « Les Cornettes à l'eau ! » est déposé par M. Dominique Weber. L'assemblée refuse la prise en considération par 13 non, 6 oui, et 18 abstentions. Le postulat est classé.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### PERSONNEL COMMUNAL

#### Services administratifs

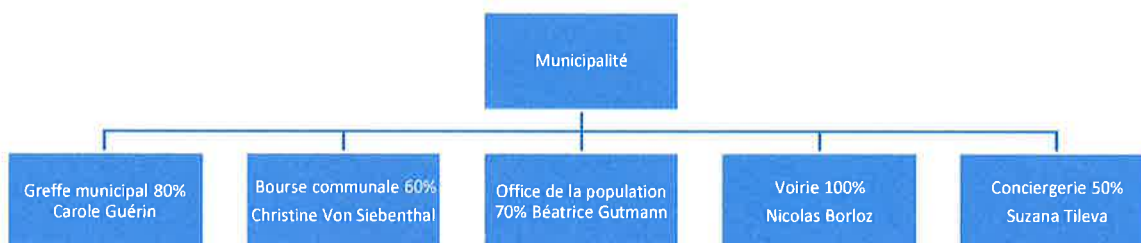
En vue du départ à la retraite de notre secrétaire municipale, Mme Brigitte Vogel prévu le 31 août 2019, la Municipalité a engagé Mme Carole Guérin à partir du 1er avril 2019.

Dès 1<sup>er</sup> janvier 2019, Mme Marie-Noëlle Fahrni ayant pris sa retraite au 31 décembre 2018, Mme Christine von Siebenthal a repris les rênes de la bourse.

Mme Béatrice Gutmann, préposée à l'office de la population, continue de renforcer le greffe municipal à raison de 20% environ de son temps de travail et en fonction des besoins.

#### Service voirie

Afin de garantir des effectifs suffisants sur le terrain, la Municipalité renforce l'équipe de voirie par la présence à un taux de travail de 60% (moyenne annualisée) de M. Mickael Emery, employé du groupement forestier des Agittes.



### COURS ET FORMATION CONTINUE

Notre personnel communal suit régulièrement des cours de formation continue dans leurs domaines d'action respectifs.

Les principales formations suivies en 2019 :

- Formation sur la Loi vaudoise sur la circulation routière et ordonnances pénales organisée par le Centre d'éducation permanente (CEP)
- Des journées de formations et d'information des associations professionnelles (Association vaudoise des contrôles d'habitants, Association cantonale vaudoise des boursiers communaux, Association vaudoise des secrétaires municipaux)

- 3 cours relatifs à la bourse communale, dispensé par l'Union des communes vaudoises
- Mme Gutmann a réussi avec succès les examens de spécialiste en office de la population / contrôle des habitants. La Municipalité la félicite pour ses excellents résultats.

## CONTRÔLE DES HABITANTS

La population de la commune de Rennaz tend à augmenter légèrement, selon les données de l'Office de la population :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune compte 826 habitants (597 personnes de nationalité suisse et 229 personnes de nationalité étrangère), soit 386 ménages.

De plus, 11 personnes sont enregistrées en résidence secondaire.

Nous vous soumettons quelques données entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019. La préposée au contrôle des habitants a enregistré :

119 (2018 : 97) arrivées

78 (2018 : 116) départs

23 (2018 : 21) changements de domicile

11 (2018 : 7) naissances

5 (2018 : 4) décès

8 (2018 : 11) mariages

3 (2018 : 5) naturalisations

Cette année, 324 permis ont été délivrés, soit 91 permis B, 158 permis C, 6 permis L et 69 permis G.

Ils représentent une part non négligeable des dossiers à traiter et sont en forte augmentation depuis l'ouverture de l'Hôpital Riviera-Chablais.

## INFORMATIQUE - SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune [www.rennaz.ch](http://www.rennaz.ch) est en permanence maintenu à jour. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, tels que le calendrier d'occupation de nos différentes salles, la présence du poste de gendarmerie mobile sur le territoire de la commune, l'annonce et le suivi d'évènements particuliers.

## ARCHIVES COMMUNALES

Le préavis N° 28/2016-2021 sur l'archivage des documents communaux a été adopté le 20 juin 2019 par le Conseil général. L'analyse des dossiers à archiver, la préparation des opérations de tri, ainsi qu'un nouveau plan de classement ont été réalisés en fin d'année.

En outre, un local, adapté pour la conservation des documents répondant aux normes en vigueur, a été défini. Un préavis pour la modification de l'affectation et pour la réalisation des travaux nécessaires vous sera soumis en 2020.

## URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La quatrième adaptation du plan directeur cantonal (PDCn) a pour objectif de mettre en conformité le domaine de l'urbanisation aux exigences de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), entrée en vigueur en mai 2014. Les modifications majeures ont été adoptées le 20 juin 2017 par le Grand Conseil et le 21 juin 2017 par le Conseil d'Etat pour les objets de sa compétence. Elle a été approuvée par la Confédération le 31 janvier 2018.

L'adaptation 4bis concerne des adaptations mineures de compétence du Conseil d'Etat liées aux projets d'agglomération. Elle a été adoptée par le Conseil d'Etat le 30 janvier 2019 et approuvée par la Confédération le 20 décembre 2019.

Au niveau communal, la révision du plan d'affectation est toujours à l'étude. Le projet a été envoyé au Service d'aménagement du territoire (SDT) en cours d'année 2019 pour un examen préalable. Après examen, les services de l'Etat nous ont demandé plusieurs adaptations. Ce dossier se poursuivra en 2020.

## FINANCES – IMPÔTS – TAXES

La Bourse communale gère toutes les affaires financières de la commune. Les principales activités et prestations fournies sont les suivantes :

- Tenue de la comptabilité et établissement des comptes communaux
- Facturation diverses de prestations, taxes et émoluments
- Comptabilisation et suivi des investissements
- Etablissement du budget annuel
- Gestion des créanciers et des débiteurs
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Gestion des salaires

### POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019

Pour rappel, le budget pour l'exercice 2019 adopté par le Conseil général en décembre 2018 présentait un déficit important de CHF 513'285.65.

Une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes tout au long de l'année a permis de boucler les comptes communaux de l'exercice 2019 avec un léger bénéfice de CHF 25'707.83.

L'écart important entre le budget et les comptes est principalement dû à la surestimation du coût de la péréquation intercommunale pour environ CHF 350'000.00 et de la facture sociale pour environ CHF 110'000.00. Ces montants nous sont transmis directement par le canton et

nous n'avons que peu de maîtrise sur ces chiffres. Pour information, une réforme du système péréquatif est en cours.

Les investissements réalisés en 2019 pour plus de 1.3 millions concernent en grande partie le réaménagement de la RC 726 (CHF 346'000.00) et la rénovation de la maison de commune (CHF 738'000.00). Les autres dépenses d'investissements se répartissent entre l'aménagement de la place de rebroussement des bus à l'entrée du village, la modification des conteneurs de type « molok » pour la gestion de la récolte des déchets, le remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie aux lieux-dits « Grange des Tilles » et « Pré-de-la-Croix », la réhabilitation de collecteurs au lieu-dit « Pré-de-la-Croix » et la suite de l'étude pour la révision du plan d'affectation (PA).

Sur le plan de la fiscalité, le Conseil général a adopté en octobre 2019 une augmentation du taux communal en le portant à 69% de l'impôt cantonal de base (anciennement 67.5%) et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) a eu pour conséquence une forte baisse de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales qui n'a malheureusement pas été entièrement compensée par une rétrocession cantonale.

## ECOLES

L'Établissement de Villeneuve Haut-Lac comprend plusieurs sites, à savoir : Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve, soit 68 classes pour un total de 1277 élèves et 154 enseignants et collaborateurs pédagogiques. Rennaz comptait 131 élèves répartis en fonction de leur âge sur les différents sites. Le collège de Rennaz abrite 2 classes primaire, une classe de 1P – 2P ainsi qu'une classe de 3P - 4P.

L'établissement de Villeneuve Haut-Lac est l'un des établissements cantonaux ayant eu le taux d'expansion (en terme du nombre d'élèves) le plus fort ces cinq dernières années. La Direction a pris conscience que l'établissement vivait un changement d'échelle, ce qui avait un impact sur la gestion courante. Ce changement a également été pris en considération au niveau politique. Pour faire face à ce défi, l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL) a été créée et les législatifs des cinq communes concernées ont accepté les statuts de cette nouvelle association.

Trois faits marquants sont à relever en 2019 :

- Obligation d'appliquer l'arrêt rendu le 7 décembre 2017 par le Tribunal Fédéral (2C\_206/2016) concernant la gratuité des camps scolaires ;
- Création d'un poste de conseillère école-famille (CEF) et accueil de cette collaboratrice en août 2019;
- Nouveau local pour le réfectoire scolaire (salle de l'Eglise catholique à Villeneuve) et nouveau prestataire pour les repas de midi.

Ces trois faits marquants ont eu des impacts financiers pour notre commune.

L'arrêt du TF a entraîné quelques inconvénients en 2019.

Le rôle d'une conseillère école-famille consiste à harmoniser les référentiels éducatifs entre l'école et la maison. S'il est encore trop tôt pour faire un bilan de sa venue, la mise en œuvre de cette prestation répond parfaitement aux besoins actuels.

Quant au changement de local pour les repas de midi, le réfectoire a engendré un coût de location supplémentaire en 2018 et en 2019. Par ailleurs, à la suite d'un appel d'offre publique, un contrat avec nouveau traiteur, la fondation Beau Sites à Clarens, pour la distribution des 2'500 repas a été signé.

Pour la troisième année consécutive, tous les élèves possèdent un titre de transport (Mobilis) valable entre Yverne et Territet, ils peuvent en bénéficier pour leurs activités parascolaires et sportives. Cette solution a été reconduite à la grande satisfaction des élèves.

Par contre, le transport d'élèves dans les bus semi-publics reste une problématique sérieuse. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès des transporteurs afin de minimiser les risques d'accidents des élèves pendant le transport et aux arrêts de bus. Des mesures incitatives ont été réclamées auprès de la direction des écoles afin que les plus grands laissent la place aux plus petits.

Pour donner suite aux diverses prises de position sur les finances de l'établissement primaire et secondaire Villeneuve Haut-Lac, les municipalités ainsi que la commission de gestion ont demandé que le budget soit plus précis que les années précédentes. Il est à relever que le budget 2019 est respecté, ce qui démontre ainsi une bonne gestion des fonds publics. Un léger dépassement de CHF 20'214.- entre le budget et les comptes 2019 a été réglé par nos cinq communes, selon la clé de répartition définie dans la convention scolaire.

## AFFAIRES SOCIALES

Nous participons à de nombreuses mesures d'action sociale pour aider, soulager ou accompagner les personnes en situation fragile. Cependant, le marché du travail reste sélectif et nous constatons dans notre district que le revenu moyen est en baisse. En conséquence, un nombre accru de personnes a un besoin avéré d'aides cantonales, ce qui engendre une hausse générale des coûts liés à la sécurité sociale. L'accueil de jour des enfants représente une charge importante et nous devons être particulièrement attentif à l'évolution des coûts dans ce domaine, lesquels ne cesseront d'augmenter ces prochaines années.

Rennaz poursuit sa métamorphose et il est important de noter qu'avec l'arrivée de l'Hôpital Riviera-Chablais, une multitude d'associations se sont installées sur le site d'Espace Santé Rennaz (parahospitalier). Cela facilite l'accès à certaines prestations sociales sans que les habitants de Rennaz aient à se déplacer. Nous sommes devenus par la force des choses un pôle santé et social reconnu dans tout le Canton. Le Municipal en charge du dicastère a participé activement à la plupart des inaugurations et la relation avec ces différentes associations sont optimales.

Comme chaque année, la Municipalité a organisé le repas de nos aînés à l'arenaz en décembre.

Concernant les places d'accueil de jour des enfants, Rennaz est un point central pour les communes du cercle (Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve). Conjointement à

l'ouverture de l'hôpital, la crèche/garderie les Renardeaux a été inaugurée, qui est située dans un environnement idéal et dispose d'une infrastructure d'excellente qualité.

Au 31 décembre 2019, la crèche/garderie de Rennaz comptait 39 enfants en âge préscolaire, soit 20 bambins de notre région et 19 dont les parents font partie du personnel hospitalier. Cette nouvelle structure accueille progressivement un plus grand nombre d'enfants, la capacité entière de cette structure permettant l'accueil de 83 enfants.

Au sujet de l'ARASAPE (Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et Pays-d'Enhaut), l'année 2019 a été particulièrement difficile au point de vue financier à la suite d'une erreur dans les calculs des charges sociales. La différence a été prise en charge par les communes membres.

Au 31 décembre 2019, l'ARASAPE propose 291 places en crèche (accueil préscolaire), 384 places en UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) et 745 enfants pris en charge dans le cadre de l'accueil familial de jour. Ces chiffres augmentent rapidement sous l'impulsion des exigences cantonales (selon les statistiques: 26,4% places pour le préscolaire et 21.8% pour le parascolaire manquent par rapport au plan de développement cantonal 2015/2019). Il est à noter que la plupart de ces structures sont remplies entre 90 et 100% de leur capacité d'accueil. Un nouveau plan intercommunal 2020-2025 a été accepté lors de la dernière assemblée générale.

## SANTÉ

Avec l'ouverture de l'hôpital Riviera-Chablais VD-VS et de l'Espace Santé SA, Rennaz est devenu un acteur essentiel de la santé dans notre région. On constate une nouvelle dynamique et un essor considérable de l'attractivité de notre Commune. Au 31 décembre 2019, l'Hôpital Riviera-Chablais compte 1'718 équivalents plein temps, soit plus de 2'000 collaborateurs répartis dans les 5 sites (Vevey, Blonay, Aigle, Monthey et Rennaz), dont 85% travaillent sur le territoire de la commune.

Pour 2019, nous constatons une hausse des coûts de la santé publique de CHF. 24'269.20 par rapport au compte 2018.

## TOURISME

C'est toujours avec un immense plaisir que nous avons participé aux diverses activités proposées par notre équipe « animations ». La collaboration est très bonne et le succès toujours au rendez-vous. Un grand MERCI pour l'engagement sans faille de notre commission. La Fête nationale, organisée par la Municipalité, rencontre chaque année un grand succès ; nous garderons la même formule à l'avenir.

En 2019, la Municipalité a soutenu de nombreuses associations sportives et culturelles régionales, tel que la Gym Villeneuve, le FC Roche, etc... Nous soutenons spécialement d'un point de vue financier et logistique notre unique association sportive villageoise active, Montreux-Rennaz Cyclisme.

## POLICE

La Gendarmerie de proximité est présente une fois par mois, devant la Maison de commune et au centre commercial Riviera de janvier à août; puis dès septembre sur la place de rebroussement des bus. Elle est à l'écoute et à la disposition de la population. N'hésitez pas à aller trouver leurs représentants pour toute question ou préoccupation.

Sur la base du rapport de la police cantonale, 319 événements ont eu lieu (342 en 2018).

Comme précisé dans le chapitre « formation », une délégation de la Municipalité, la préposée au contrôle des habitants et l'employé communal ont suivi un cours de 2 jours sur la Loi vaudoise sur la circulation routière et ordonnances pénales. Cela permet, à ceux qui ont suivi ce module, de dénoncer et de traiter les infractions de compétence municipale.

## EGLISES

### EGLISE PROTESTANTE

En 2019, sur l'ensemble des cultes de la paroisse Villeneuve Haut-Lac, douze cultes ont eu lieu à l'église de Rennaz. Ceux-ci sont répartis entre les 5 communes selon un agenda établi par le conseil de paroisse.

### EGLISE CATHOLIQUE

Rennaz fait partie de la paroisse catholique de Roche, laquelle dépend du diocèse de Sion.

### EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LANGUE ALLEMANDE

Une convention lie plusieurs communes, dont celle de Rennaz, pour la prise en charge financière de cette église. Des questions relatives à ladite convention et à la répartition des frais ont été soulevées durant l'année.

## SERVICE DU FEU

### SDIS DU HAUT-LAC

Le SDIS du Haut Lac se compose d'un commandement, de 5 officiers d'état-major, 19 sous-officiers, 34 sapeurs et 12 recrues.

Cette année, 12 nouvelles incorporations et 9 démissions ont été dénombrées.

Le nombre d'interventions s'élèvent à 119, dont 8 pour la commune de Rennaz ; ce chiffre est en hausse par rapport à 2018.

Pour faire face à de nombreuses interventions liées à une tempête accompagnée de fortes pluies, un poste de commandement avancé a été installé dans la caserne de Rennaz durant la nuit du 2 juillet 2019. Le SDIS a géré 26 interventions à cette occasion.



Les formations internes représentent pour l'année 2019 1'800 heures de formation, sans compter 800 heures de formation pour les cadres.

Du point de vue du nouveau matériel, il est à noter que l'ECA a fourni un véhicule modulaire et un véhicule de transport de personnes et de matériel.



### **JEUNES SAPEURS-POMPIERS**

Les jeunes sapeurs-pompiers sont placés sous la responsabilité d'un premier lieutenant. Le groupe se compose de 16 membres âgés de 10 à 18 ans, dont 5 filles. Ceux-ci reçoivent une instruction qui leur permettra d'incorporer le corps du SDIS après une formation adéquate.

Les communes soutiennent ce corps à raison de CHF 0.80 par habitant.

### **ASSOCIATION DES PREMIERS SECOURS DU HAUT LAC**

Les cours de formation sont donnés à la caserne du SDIS. Cette association, composée de 31 membres, dispose d'un endroit pour le stationnement de son véhicule et pour stocker son matériel. Elle effectue des interventions sur demande, par exemple lors de manifestations.

Les communes soutiennent celle-ci à raison de CHF 1.00 par habitant.

## **PROTECTION CIVILE**

Basée à Aigle, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) est composée d'une assemblée générale, soit un représentant par commune du district et d'un comité directeur de 8 membres. L'état-major est composé d'un commandant, de son remplaçant et d'un chef d'office, tous professionnels, ainsi que de 6 chefs de section de milice.

La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mis sur pied dans l'heure en cas d'alarme et comprend 50 astreints.

La formation d'appuis régionales (FAR) entre en service dans les 6 heures, sur alarme ; celle-ci passe par le réseau téléphonique fixe ou mobile, et comprend 298 astreints.

Elle a notamment pour mission, l'assistance, le ravitaillement, la régularisation du trafic, des interventions en faveur de la collectivité, des travaux de remise en état lors de dégâts naturels, etc.

Le coût par habitant s'élève à CHF 17.54.

## EAUX, ÉPURATION

L'eau distribuée sur le territoire de la commune provient de la source des Lizettes à Roche.

Pour les questions relatives à la distribution de l'eau, ainsi qu'à la captation des eaux claires et des eaux usées, la Municipalité collabore avec M. C. Schneeberger, fontainier travaillant également pour la commune de Roche.

Par ailleurs, l'entreprise Corelltech, société du groupe Holdigaz, contrôle informatiquement le réseau des canalisations, y compris les vannes et les chambres ; sur cette base, elle nous adresse un relevé mensuel.

## BÂTIMENTS

Le parc immobilier de notre commune est composé des bâtiments suivants :

- la maison de commune
- le collège (l'arennaz)
- la caserne des pompiers
- l'église
- le chalet du cimetière situé sur la commune de Villeneuve
- le lavoir
- le local voirie

Plusieurs réfections ont été réalisées en 2019, soit :

### Le chalet du cimetière :

Bénéficiant auparavant d'une source non traitée, il est dorénavant approvisionné en eau potable. De plus, de nouveaux tavillons ont été posés sur le pignon sud-est du chalet et sur le petit avant toit au-dessus de l'entrée de la grange. Cette rénovation donne un cachet certain à ce bâtiment.



### Le collège :

Il a été entièrement lavé à haute pression afin de faire disparaître les salissures des hirondelles et lui donner une nouvelle jeunesse. Pour éviter de nouvelles dégradations, des plaques en stratifié ont été posées pour empêcher la création de nouveaux nids.

En compensation, des nids artificiels ont été installés sous l'avant-toit du dépôt communal « ancienne laiterie ». Ce projet a été réalisé grâce aux conseils d'un spécialiste.

### Maison de commune :

Des transformations ont été réalisées à la maison de commune, le Conseil général ayant accepté le préavis y relatif :

- L'enveloppe extérieure a subi une complète rénovation du point de vue thermique, tout en conservant l'esthétique de son architecture
- La peinture extérieure a été refaite, les volets et stores changés
- Les deux derniers appartements, qui n'étaient pas encore rénovés, ont été remis à neuf. Ils sont aujourd'hui beaucoup plus lumineux, plus fonctionnels et modernes. Le balcon baignoire apporte un bénéfice appréciable à l'appartement de 4 ½ pièces
- Les bureaux ont été climatisés, ce qui permettra à l'administration de travailler dans des conditions optimales.

Les travaux se sont bien déroulés et les délais ont été dans l'ensemble tenus, bien que les entreprises n'aient pas été épargnées par les intempéries au début du chantier. Par ailleurs, le préavis de CHF 939'000.- sera respecté.

Le résultat est magnifique : le bâtiment a gardé tout son cachet et la maison de commune est dorénavant clairement identifiable.

Mme Suzana Tileva s'occupe tout au long de l'année de l'entretien des bâtiments communaux. Nous tenons à la remercier pour son engagement.



## ROUTES ET TRAVAUX

Des éléments de modération avaient été installés afin de dissuader le trafic de transit à travers le village. Or, cette situation provisoire a trop duré.

Finalement, ce dossier a pu être finalisé après de nombreux aller-retour avec différents services de l'Etat de Vaud. Le projet définitif vous sera soumis dans les prochains mois.

Les travaux de requalification de la RC725, comprenant la route du Vieux-Séquoia et la route de Praz-Riond se sont achevés en 2019. La commune a participé à hauteur CHF 625'000.00 pour la partie « en localité », place de rebroussement comprise.

Les travaux se sont bien déroulés, avec peu de contraintes pour les habitants. Il est à relever que les relations avec les différents intervenants de la Direction générale de la mobilité et des routes ont été très bonnes, ceux-ci étant à l'écoute des demandes émanant de la commune.

Les nouveaux abribus sont adaptés au nombre d'utilisateurs, et notamment aux écoliers. Les usagers sont dorénavant protégés aussi bien de la pluie ou de la neige, que du vent. Chacun peut se sentir en sécurité aux arrêts de bus, qui sont relativement vastes, l'arborisation apportant une touche de convivialité appréciée.



La route des Malliez donnait de sérieux signes de fatigue. Avant qu'elle ne soit trop détériorée, nous avons mandaté une entreprise pour exécuter un reflachage des bords et la pose d'un gravillonnage sur toute la surface.

Cependant, nous pouvons déplorer le manque de respect de certains agriculteurs qui n'appliquent pas le règlement sur les chemins communaux, notamment en ce qui concerne le nettoyage. A l'avenir, nous serons malheureusement contraints de verbaliser les contrevenants.

## VOIRIE

Le partenariat avec le groupement forestier des Agittes, qui met à disposition un de ces collaborateurs pour apporter une aide pour les travaux voirie en fonction des besoins fonctionne très bien et de façon très réactive. Cette collaboration prendra néanmoins fin avec l'engagement d'un nouvel employé communal polyvalent.

En effet, la Municipalité envisage d'engager un deuxième employé à plein temps pour assurer un service hivernal performant et en vigueur aux normes de sécurité en vigueur. Le renforcement de l'équipe de terrain nous permettra d'assurer des travaux aujourd'hui confiés à des entreprises externes. De surcroît, deux employés sont plus efficaces et performants pour la majorité des travaux!

Nous nous attachons continuellement à améliorer conditions de travail des employés communaux, en investissant dans des outils de travail modernes et appropriés.

Nous pouvons remercier notre employé communal M. Nicolas Borloz pour sa disponibilité et pour son travail accompli avec beaucoup de soin.

## TERRAINS – VIGNE

### TERRAINS

Les terrains agricoles propriété de la commune représentent 30 ha dont 20 ha se trouvent sur le territoire communal et 10 ha situés sur celui de la commune de Noville.

Ces terrains sont loués aux trois exploitants de notre village, à savoir MM. Sébastien et Yves Fontannaz, Christian Rossier, ainsi que Christian Chatelan.

### VIGNE

La vigne de Rennaz de 900 m<sup>2</sup>, située dans les hauts de Villeneuve au lieu-dit Crêt di Baux, est mise en location et aux soins du vigneron, M. Daniel Allamand, encaveur et habitant du village.

Le cépage Gamay est vinifié et mis en bouteilles par le vigneron sous l'appellation « Gamay vieille vigne - réserve commune de Rennaz ». Vous pouvez déguster ce vin lors de la célébration du 1er août.

## PARCS ET JARDINS, CIMETIÈRE

Nous améliorons en permanence les décorations florales du village en installant de nouveaux bacs répartis dans le village, et notamment à la route des Dents-du-Midi et par le changement des compositions dans les espaces prévus à cet effet le long de la route du Village.

coloré. De plus, les arbres plantés de chaque côté donnent à l'ensemble une marque de prestance.



## ECLAIRAGE PUBLIC

Nous devons déplorer chaque année plusieurs accidents avec dégâts sur les candélabres, particulièrement dans la zone industrielle de la Jonnaire. Un seul candélabre a été accidenté 3x au cours de cette année ! La Municipalité a décidé de le déplacer afin de diminuer les risques.

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

Cette année, 16 dossiers ont été déposés au greffe en vue d'une mise à l'enquête.

Par ailleurs, 13 permis de construire et 2 autorisations municipales ont été délivrés.

Comme l'année précédente, la commune s'est adressée à des spécialistes pour une analyse des dossiers. Elle a également demandé des avis de droit dans le but de défendre ses intérêts, pour ce qui concerne entre autres la sécurité incendie et les mises en conformités.

Les analyses des dossiers étant toujours plus pointues, nous prévoyons à l'avenir de recourir à des avis éclairés pour la plupart des dossiers de construction.

## FORÊTS

La commune de Rennaz possède 155 ha de forêts réparties comme suit : la plus grande partie, soit 86 ha, est située dans la division du Pissot, 35 ha en montagne et 34 ha en plaine. Ces forêts, propriétés de Rennaz, sont réparties sur le territoire de Rennaz, de Noville et de Villeneuve.

Un contrat a été conclu entre notre commune et le Groupement forestier des Agittes (GFA) pour l'entretien de notre patrimoine sylvicole.

Le nouveau bâtiment du groupement forestier à Roche a été inauguré le 30 août 2019, son coût total s'élève à CHF 1'430'212.00.

## Faits marquants

L'été et l'automne ont été caractérisés par une période de sécheresse. Par endroit, la forêt a montré des signes de stress hydrique, des tiges et des groupes d'arbres ayant séchés, en particulier sur les peupliers au bord du Rhône.

L'été dernier, les apprentis forestiers-bûcherons du canton de Vaud ont réalisés leurs épreuves d'examens pratiques de sylviculture dans les forêts communales de Noville et de Rennaz, au lieu-dit les Iles.

## Exploitation

L'exploitation de peupliers dans les secteurs dévastés lors d'un fort coup de vent le 18 août 2017 au bord du Rhône, au lieu-dit De là le Bras sur le territoire de la commune de Noville, s'est poursuivie. Dans le cadre de ce chantier et sur la base d'un martelage effectué le 11 septembre 2019, le GFA a collaboré avec l'entreprise Daniel Ruch SA de Carrouge.

Pour l'année 2019, le GFA a exploité 169 m<sup>3</sup> de bois de feu et pratiqué 43'787 m<sup>2</sup> de soins culturaux sur diverses parcelles en plaine.

Dans le cadre du projet de l'arboretum, un complément de plantation de plants indigènes a été réalisé au Marais-Rond : un noyer commun, deux sureaux rouges, deux saules pourpres et deux chèvrefeuilles ont été transplantés.

Les comptes GFA 2019 ont dégagé un bénéfice de CHF 29'928.80 pour un chiffre d'affaire d'environ CHF 2,9 mio.

## Sapins de Noël

La distribution des sapins de Noël s'est faite le 14 décembre 2019. Nos plantations étant insuffisantes et pas encore arrivées à maturité, la commune a dû acheter la majorité des sapins. Malgré cela, ils ont été offerts à la population.

## **DÉCHETS**

Le nouveau règlement sur la gestion des déchets, ainsi que le préavis relatif à la modification des conteneurs de type moloks ont été adoptés par le Conseil général.

Le changement des têtes de moloks a débuté fin 2019 par celui situé route du Vieux Séquoia, et se poursuivra au début de l'année 2020.

En 2019, le prix des déchets ménagers est fixé à CHF 0.45/kg et celui des déchets compostables à CHF 0.35/kg.

Le ramassage du compost pose de fréquents problèmes, car il contient trop de déchets indésirables et de plastique. Dans ce cas, ils ne peuvent être recyclés et doivent être incinérés.

La collecte des encombrants a été organisée à 4 reprises durant l'année, pour un poids total récolté de 17,43 tonnes.

La commune a également récupéré 3'272 kg de bouteilles à boissons PET, ce qui représente 118'774 bouteilles !

Ces efforts nous ont permis de recevoir un certificat environnemental de PET-Recycling.



Ce tableau donne un aperçu de l'évolution de la récolte des déchets :

Catégories	Quantité 2019 en tonnes	Quantité 2018 en tonnes	Quantité 2017 en tonnes	Quantité 2016 en tonnes
Ordures ménagères	175.70	178.95	185.76	181.10
Objets encombrants	17.43	16.80	23.61	28.64
Déchets compostables	35.55	35.66	35.33	40.37
Verre mélangé	26.26	23.86	26.10	29.27
Papier + carton	47.33	4.90	46.56	44.25
Métaux	5.25	4.01	6.56	7.90
<b>TOTAL</b>	<b>307.52</b>	<b>304.18</b>	<b>321.04</b>	<b>331.53</b>

## SYNDICAT AF DES CORNETTES

Ce dossier n'a pas avancé durant l'année 2019 : le Syndicat d'améliorations foncières des Cornettes reste dans l'attente de la création d'un syndicat agricole.

Une nouvelle clé de répartition des frais est également en cours de préparation.



## CONCLUSIONS

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la compatibilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil général de Rennaz (art. 87 et ss)

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal no 37 /2016-2021 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DÉCIDE :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2019 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2019.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :



Muriel Ferrara



La Secrétaire :



Carole Guérin

Adopté par la Municipalité lors de sa séance du 25 mai 2020.

# **COMMUNE DE RENNAZ**



**MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL GENERAL**

**Rapport des comptes pour l'année 2019**

## FINANCES

Les comptes annuels de l'exercice 2019 font apparaître un bénéfice net de CHF 25'707.83 après provision pour excédent exceptionnel payé pour la péréquation.

	Budget 2019		Comptes 2019	
Recettes	CHF	3'999'244.35	CHF	4'560'049.57
Dépenses	CHF	4'512'530.00	CHF	4'534'341.74
Excédent de dépenses / recettes	CHF	- 513'285.65	CHF	25'707.83

Les comptes annuels montrent en détail les mouvements financiers. Il faut toutefois mettre en évidence quelques éléments :

### CHARGES

#### Amortissements ordinaires

Finances : défalcatons	CHF	33'991.35
Caserne : bâtiment + mobilier	CHF	87'012.00
Véhicule	CHF	19'939.55
Part. SAF Fourches pour chemin 35C	CHF	3'623.00
Epuration : P. 22/2011-2016 SAF Fourches	CHF	40'200.00

#### Attribution au fonds de réserve

Caserne	CHF	11'056.00
Service des Eaux	CHF	40'375.66
Epuration	CHF	36'132.66
Charges diverses	CHF	4'252'111.52
Imputations internes	CHF	9'900.00

**Total** CHF **4'534'341.74**

## REVENUS

Prélèvement au fonds de réserve « Etudes et investissements»	CHF	19'939.55
Prélèvement à la provision pour péréquation directe, indirecte et police / fonds de réserve	CHF	523'538.00
Excédent de péréquation	CHF	470'000.00
Prélèvement au provision pour débiteurs douteux	CHF	35'756.00
Revenus divers	CHF	3'500'916.02
Imputations internes	CHF	9'900.00

**Total CHF 4'560'049.57**

## AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF (PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE RÉSERVE)

Comptes au bilan		Montant		Compte fonds réserve
9141.01	Chemin du Levant	CHF	1'826.00	9282.14
9141.13	Construction canal Pra Riond	CHF	356'068.5	9282.00
9141.18	Réhabilitation des collecteurs EU/EC lieu-dit « Pré-de-la-Croix »	CHF	61'266.85	9280.60
9141.16	Réaménagement de la RC 726	CHF	17'282.16	9182.00
		CHF	7'087.12	9280.50

## AUTOFINANCEMENT

Charges de fonctionnement épurées	CHF	3'489'016.02
Revenus de fonctionnement épurés	CHF	4'286'102.87
Marge d'autofinancement brute	CHF	-797'086.85

## PLAFOND D'ENDETTEMENT

Pour appel, le préavis 7/2016-20121 sur le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 a fixé les valeurs suivantes :

– Plafond d'emprunts	CHF	10'000'000.00
– Plafond de cautionnement	CHF	5'000'000.00

L'endettement brut au 31 décembre 2019 est le suivant :

Emprunts	Au 31.12.2019		Au 31.12.2018	
Construction de la caserne du SDIS du	CHF	1'390'000.00	CHF	1'475'000.00
SAF des Fourches	CHF	350'000.00	CHF	350'000.00
Maison de commune	CHF	900'000.00	CHF	0.00
Total	CHF	2'640'000.00	CHF	1'825'000.00
Nombre d'habitants		871		826
Dette par habitant	CHF	3'031.00	CHF	2'209.44
Cautionnement au 31.12.2019	CHF	0.00	CHF	0.00

## POINT D'IMPÔT

Pour votre information, la valeur du point d'impôt provisoire pour 2019 s'élève à : CHF 24'806.00 (CHF 28'092.00 en 2018)

- Par habitant CHF 28.48
- Moyenne cantonale CHF 45.22

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Municipalité

102.436 – Remboursement de tiers :

Tous les jetons de présence des membres de la Municipalité sont obligatoirement versés à la caisse communale. Cette année les montants encaissés provenaient du Réseau Santé Haut-Léman (RSHL), de la Fondation Manzini, d'ÉPUDEHL et de divers comités et associations.

#### Administration

11.301 – Traitement du personnel :

Lors de l'établissement du budget, l'engagement de la secrétaire municipale était prévu plus tôt dans l'année.

11.310.2 – Journaux abonnements-annonces :

Le poste de la secrétaire municipale adjointe a été repourvu à l'interne et n'a pas nécessité d'annonce dans un journal ; quant à l'engagement d'un nouvel employé de voirie, les démarches ont été retardées.

#### 11.311 – Achat mobilier et machines :

Le léger dépassement est lié au remplacement du mobilier obsolète pour l'aménagement des nouveaux postes de travail (réaménagement à la suite de l'engagement d'une secrétaire adjointe le 1<sup>er</sup> janvier 2020).

#### 11.318.1 – Frais de ports et ccp :

La distribution des tous-ménages est effectuée directement par la poste et non plus par l'employé communal, qui peut ainsi se consacrer à d'autres tâches.

#### 11.318.2 - Téléphone :

Le passage de la téléphonie fixe traditionnelle à la nouvelle technologie IP a entraîné une augmentation des coûts.

#### 11.318.3 – Honoraires et frais d'études :

Ce poste concerne les honoraires d'avocat pour les divers dossiers en cours auprès des tribunaux et les honoraires d'ingénieur pour les différents dossiers de mise à l'enquête. Une partie de ces derniers frais sont refacturés en même temps que le permis d'habiter / d'exploiter.

#### 11.318.4 - Assurances RC, vol, etc. :

L'augmentation du montant de la prime RC est due à une mise à jour des assurances.

#### 11.319.1 – Frais divers :

En 2019, la commune a fêté 4 jubilaires à l'occasion de leurs 90 ans.

#### 11.351 - Etat de Vaud, participation transports publics :

Les montants sont transmis par le canton lors de l'établissement du budget.

#### 11.352.2 - Projet Cooridat :

Pour rappel, la Cooridat a été fondée en 2017 par les communes de Villeneuve, Noville et Rennaz. Le but de cette association est la coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire.

Les frais pour l'année 2019 ont été inférieurs aux prévisions.

#### 11.365 – Aides et subventions :

Aides et subventions pour diverses sociétés :

- Montreux-Rennaz cyclisme
- Echo de la Plaine
- Jeunes sapeurs-pompiers
- FC Roche
- Gym Villeneuve
- CISL – Coordination intercommunale des sociétés locales
- SISL – Société de sauvetage du Lac Léman - section Villeneuve
- EKZ CrossTour - Aigle
- Radio-Chablais

- APS du Haut-Lac
- Piscine de Villeneuve
- Prix scolaires
- etc.

#### 11.431 – Emoluments :

Une centaine d'ordonnances pénales, les notifications pour l'Office des poursuites, les permis de construire et les permis d'habiter alimentent ce compte.

#### 11.436 – Remboursement de tiers :

Une soulte concernant la H144 en faveur de la commune a été versée par le Syndicat, à la suite du remaniement parcellaire.

### Tourisme

#### 16.309 – Autres charges :

Le nom de domaine www.rennaz.ch, l'achat des sapins de Noël, divers travaux d'embellissement du village et le fleurissement sont imputés sur ce compte.

## FINANCES

### Comptabilité générale

#### 20.365.1 – Syndicat des Fourches :

La mise à l'enquête pour le bouclage du syndicat ayant pris du retard, le compte concernant le Syndicat des Fourches n'a pas pu être bouclé.

### Impôts

#### 21.401.1 – Impôt sur le bénéfice :

La différence provient de la diminution des recettes fiscales liées à l'impôt sur le bénéfice des entreprises, due à l'entrée en vigueur de la RIE III d'une part et au déménagement d'entreprises d'autre part.

#### 21.404 – Droits de mutations :

Pour rappel, le centre commercial Riviera avait changé de propriétaire en 2018, raison pour laquelle le montant subit une baisse importante en 2019.

#### 21.441 – Gains immobiliers :

Ce montant varie en fonction des transactions immobilières.

## Service financier

Péréquations et dépenses thématiques décompte final 2018 :

	Acomptes facturés		Décompte final		Différence à payer	
Facture sociale (péréquation indirect)	CHF	500'460.00	CHF	850'668.00	CHF	350'208.00
Alimentation fonds de péréquation	CHF	92'177.00	CHF	262'337.00	CHF	170'160.00
Réforme police	CHF	80'073.00	CHF	83'224.00	CHF	3'151.00
<b>Totaux</b>	<b>CHF</b>	<b>672'710.00</b>	<b>CHF</b>	<b>1'196'229.00</b>	<b>CHF</b>	<b>523'519.00</b>

## DOMAINES ET BÂTIMENTS

### Forêts

32. XXX :

La Municipalité a décidé de signer un bail à ferme avec le Groupement des Agittes pour une meilleure gestion de nos forêts. Cette décision a été entérinée en janvier 2019, comme annoncé au Conseil général.

Les frais de l'inspecteur forestier et du garde-forestier (31.351) sont compris dans le bail (32.314).

Des travaux à l'arboretum, ne faisant pas partie du bail à ferme, ont été effectués comme prévu.

### Maison de Commune

351.322 – Intérêts passifs :

Le prêt pour la réfection de la Maison de commune a été différé à cause du retard au début des travaux ; les intérêts seront effectifs dès 2020.

351.423 – Locations :

La mise en location de l'appartement (4 pièces) a été plus difficile que prévu.

### Autres bâtiments

#### Caserne service du feu

355.435 – Recettes, panneaux photovoltaïques :

Selon la Loi sur l'énergie du 30 septembre 2016 (LEne), les installations photovoltaïques d'une puissance inférieure à 100 kW sont subventionnées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 par une rétribution unique.



## TRAVAUX

### Routes

#### 43.311.1 – Achat matériel + outillage :

Une nouvelle signalisation a été achetée, la modification de la Loi sur la circulation routière (LCR) ayant conduit à de nouvelles exigences.

#### 43.314.1 – Entretien du réseau routier :

Le traitement des fissures prévu à la Jonnaire n'a pas pu être effectué, à cause des conditions atmosphériques et faute d'entreprise disponible.

#### 43.314.2 – Entretien éclairage public :

Le contrôle mécanique des mâts a coûté moins cher que prévu. De plus, aucun luminaire accidenté avec délit de fuites n'est à déplorer cette année.

#### 43.318.5 – Honoraires et frais d'expertise :

Une expertise concernant le mur du Château a dû être demandée.

Différentes études ont été nécessaires lors de l'établissement d'un projet de places de parc à la zone industrielle la Jonnaire.

### Parcs, promenades, cimetière

#### 44.308 – Personnel intérimaire facturé par des tiers :

Des travaux pour le réaménagement de l'allée du cimetière et la pose d'une clôture électrique ont été effectués.

#### 44.314.1 – Entretien parcs – cimetière :

Des animaux sauvages ayant occasionné des dégâts, le gazon a dû être semé deux fois ; une clôture a été installée afin d'éviter ce problème.

#### 44.318 – Frais et taxes :

Les déchets déposés dans les poubelles du cimetière sont en augmentation.

Le container des déchets compostables ne peut pas être amené à la compostière mais à la SATOM pour incinération, car il contient un grand nombre de sacs plastiques.

### Ordures ménagères

#### 45.301 – Traitement du personnel :

La mise en route du molok situé à la route de Noville a diminué légèrement le temps de ramassage des déchets.

#### 45.311 – Achat et entretien matériel :

Un box pour l'entreposage des déchets (stocké à l'ancienne STEP), ainsi que plusieurs containers de 800 lt, en remplacement des anciens qui étaient endommagés, ont été achetés.

45.319 – Frais divers :

Ce compte concerne les tous-ménages relatifs aux déchets, aux frais de location du système de surveillance et au nettoyage des moloks.

45.352.3 – Recyclage verre :

Il s'agit d'un nouveau compte pour différencier les type de déchets : ce poste était précédemment prévu au compte 45.352.

## RÉSEAU D'ÉGOUTS, D'ÉPURATION

46.308 – Personnel intérimaire facturé par des tiers :

Le fontainier de la commune de Roche seconde notre Municipalité pour les tâches spécifiques et techniques.

46.314.2 – Entretien des canalisations :

Ces travaux ont été reporté et seront effectuées en même temps que la réfection de la traversée du village.

46.318.3 – Honoraires, frais d'études :

Ce poste concerne les frais d'avocat à la suite d'un recours concernant la facturation de la taxe de raccordement (partie épuration).

46.352.3 – EPUDEHL traitement eaux usées :

Comme l'année dernière, la facture finale a été moins élevée que prévue, ceci est dû à la diminution de l'«EQH» (EQuivalent Habitant, soit un coefficient du volume et de la charge des eaux usées et traitées), calculé à 742 EQH au lieu de 932 EQH prévu au budget.

46.434.1 – Taxes de raccordement :

Le budget prévoyait le paiement du solde de la taxe de raccordement facturée à l'Hôpital Riviera-Chablais et à Espace Santé Rennaz. N'ayant pas reçu l'estimation des bâtiments par l'ECA, cette taxe devrait être reportée en 2020.

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Enseignement secondaire

52.352.2 - Etablissement secondaire Montreux et autres :

Ce montant de CHF 2'333.35, qui nous a été facturé par erreur par la commune de Montreux, a été refacturé à l'établissement scolaire du Haut-Lac.

### Temple et Cultes

58.308.1 – Personnel intérimaire (organiste et autres) :

Il s'agit de la facture de la Commune de Villeneuve pour l'organiste intercommunal, pour laquelle une nouvelle clé de répartition a été convenue.

58.314 – Entretien de l'église :

L'entreprise mandatée n'a pas reçu l'agrément pour des travaux en hauteur.

## POLICE

### Corps de police

#### 60.301 – Traitement du personnel :

L'employé communal a suivi une formation permettant d'officier comme agent de sécurité publique. Il peut dorénavant contrôler les parkings, puis amender les contrevenants et également ouvrir les sacs poubelles déposés illégalement sur le territoire de la commune.

### Contrôle des habitants

#### 62.318 – Frais divers :

Le nombre de permis traités et délivrés a fortement augmenté dès l'ouverture de l'hôpital et d'Espace Santé Rennaz. Ces frais sont compensés par les émoluments au compte 62.431.

### Défense contre l'incendie

#### 65.452.100 – Participations de communes :

Pour votre information, notre participation pour le SDIS du Haut-Lac se monte à CHF 19'364.83.

## SERVICES INDUSTRIELS

### Service des eaux

#### 81.309 – Autres charges :

Du nouveau matériel (compteurs et raccords) a été acquis.

#### 81.314 – Entretien du réseau :

Les capteurs de contrôle n'ont pas décelé de défaillance sur notre réseau.

#### 81.318.1 – Honoraires, frais d'études et divers :

Ce poste concerne les frais d'avocat à la suite d'un recours concernant la facturation de la taxe de raccordement (partie distribution).

## ANNEXES

**Les annexes sont à disposition sur le site internet communal : [www.rennaz.ch](http://www.rennaz.ch) – onglet « Conseil général », puis « Préavis »**

Une copie de ces documents peut être demandée à Mme Teissl, secrétaire du conseil.

- comptes 2019 « Epudehl »
- comptes 2019 « Groupement scolaire de Villeneuve Haut-Lac »
- comptes 2019 « SDIS du Haut-Lac »

A cause des circonstances particulières liées à la pandémie, les comptes suivants ne nous ont pas été transmis à ce jour. Ils seront disponibles sur le site internet communal après leur adoption par les conseils intercommunaux respectifs.

- comptes 2019 « ARASAPE »
- comptes 2019 « Groupement forestier des Agites »
- comptes 2019 « Protection civile – district d’Aigle »

# **COMMUNE DE RENNAZ**



**MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL GENERAL**

**Comptes 2019**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>815'346.18</b>	<b>121'039.90</b>	<b>846'579.00</b>	<b>26'700.00</b>	<b>801'024.36</b>	<b>54'201.10</b>
<b>10</b>	<b>Autorités</b>	<b>244'530.05</b>	<b>7'122.70</b>	<b>255'072.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>258'703.45</b>	<b>10'542.50</b>
<b>101</b>	<b>Conseil général</b>	<b>31'687.35</b>		<b>34'972.00</b>		<b>38'930.20</b>	
101.300	Jetons de présence-indemnités	25'340.00		26'000.00		28'000.00	
101.301	Traitement du personnel	372.40		172.00		223.11	
101.309	Charges diverses	4'773.75		7'600.00		6'439.40	
101.310	Imprimés, fournitures bureau	1'201.20		1'200.00		4'267.69	
<b>102</b>	<b>Municipalité</b>	<b>212'842.70</b>	<b>7'122.70</b>	<b>220'100.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>219'773.25</b>	<b>10'542.50</b>
102.300	Rétribution de la municipalité	177'437.70		185'000.00		174'557.80	
102.304	Caisse de pension	22'073.40		21'000.00		21'220.20	
102.306	Indemnisation rembt frais	9'119.15		12'000.00		10'026.50	
102.309	Charges diverses	3'079.95		300.00		2'912.65	
102.311	Achat matériel					9'904.85	
102.318	Honoraires et prestations de service	1'132.50		1'800.00		1'151.25	
102.436	Remboursement de tiers		7'122.70		3'000.00		10'542.50

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>11</b>	<b>Administration</b>	<b>562'262.36</b>	<b>113'507.70</b>	<b>585'347.00</b>	<b>23'400.00</b>	<b>531'212.01</b>	<b>43'156.10</b>
11.301	Traitement du personnel	230'647.96		242'040.00		244'113.68	
11.303	Cotisations A.V.S.-A.C.	46'614.00		47'000.00		45'915.65	
11.304	Caisse de pension	59'397.60		63'000.00		60'441.15	
11.305	Assurances maladie - accidents	14'579.55		16'150.00		15'824.95	
11.306	Indemnisation rembt frais	879.50		400.00		175.55	
11.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers			400.00			
11.309	Autres charges	2'524.85		3'000.00		1'114.00	
11.310.1	Imprimés - fournitures bureau	7'272.55		7'000.00		1'000.65	
11.310.2	Journaux abonnements-annonces	1'261.95		3'000.00		3'845.75	
11.311	Achat mobilier et machines	5'003.35		4'500.00			
11.315	Entretien mobilier et machines	21'427.65		22'000.00		19'290.53	
11.317	Receptions et manifestations	10'198.60		13'000.00		10'955.15	
11.317.2	Animations Village	2'588.40		3'500.00		1'905.10	
11.318.1	Frais de ports et ccp	7'620.60		5'500.00		3'895.55	
11.318.2	Téléphone	4'209.75		3'800.00		3'175.90	
11.318.3	Honoraires et frais d'études	56'942.60		45'000.00		21'248.05	
11.318.4	Assurances RC - vol etc	5'931.40		5'000.00		4'699.20	
11.318.5	Emoluments			500.00			
11.319.0	Cotisations à institutions	11'376.00		12'000.00		11'582.10	
11.319.1	Frais divers	3'741.25		1'000.00		1'275.95	
11.351	Etat de Vaud, participation transports publics	45'728.20		60'807.00		54'087.75	
11.352	Transport Noctibus	2'730.00		2'600.00		2'575.00	
11.352.1	Projet AggloRivelac	3'608.50		3'200.00		360.85	
11.352.2	Projet Cooridat	4'228.55		8'000.00		10'000.00	
11.352.3	Participation assainissement des Saviez	118.30		450.00		147.30	
11.365	Aides et subventions	13'231.25		12'000.00		13'182.20	
11.365.1	Mérites sportifs ou autres	400.00		500.00		400.00	
11.431	Emoluments		88'667.30		10'000.00		30'189.30
11.431.1	Emoluments pour surfaces publicitaires		2'500.00		2'500.00		2'500.00
11.435	Vente livre "Noville-Rennaz"						40.00
11.436	Remboursements de tiers		12'440.40		1'000.00		526.80
11.490	Part frais administratifs SDIS		9'900.00		9'900.00		9'900.00

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>16</b>	<b>Tourisme</b>	<b>8'553.77</b>	<b>409.50</b>	<b>6'160.00</b>	<b>300.00</b>	<b>11'108.90</b>	<b>502.50</b>
16.301	Traitement du personnel	6'070.62		5'660.00		6'590.55	
16.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	527.00		500.00		1'426.00	
16.309	Autres charges	1'956.15				3'092.35	
16.406	Taxe de séjour		409.50		300.00		502.50



Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>605'592.61</b>	<b>2'710'225.81</b>	<b>440'470.00</b>	<b>2'261'630.35</b>	<b>1'136'285.65</b>	<b>3'209'161.37</b>
<b>20</b>	<b>Comptabilité gén, caisse, cont</b>	<b>2'094.00</b>		<b>11'443.00</b>		<b>2'094.00</b>	
20.365.1	Syndicat des Fourches	2'094.00		11'443.00		2'094.00	
<b>21</b>	<b>Impôts</b>	<b>51'927.64</b>	<b>1'949'524.14</b>	<b>45'000.00</b>	<b>2'211'330.35</b>	<b>71'529.11</b>	<b>2'993'138.74</b>
21.318	Emoluments	17'936.29		20'000.00		19'470.74	
21.330	Défalcons-rembt impôts	33'991.35		25'000.00		52'058.37	
21.400.1	Impôt sur le revenu		1'187'715.82		1'218'000.00		1'173'181.42
21.400.2	Impôt sur la fortune		175'233.10		136'000.00		148'140.83
21.400.3	Impôt à la source		73'851.81		90'000.00		83'177.75
21.400.4	Impôt des frontaliers		87'891.60		100'000.00		91'988.35
21.401.1	Impôt sur le bénéfice net		57'578.85		175'000.00		272'436.85
21.401.2	Impôt sur le capital		7'482.35		5'000.00		14'118.30
21.401.3	Impôt complémentaire immeubles		91'257.00		20'000.00		48'414.70
21.402	Impôt foncier		221'638.10		230'000.00		217'898.90
21.404	Droits de mutations		50'428.70		30'000.00		581'927.75
21.405	Impôt successions et donations		26.60		500.00		
21.406	Taxes diverses		4'950.00		4'000.00		4'450.00
21.409	Impôts récupérés(défalcons)		836.08				7'537.12
21.410	Patentes		44'026.60		40'000.00		42'942.40
21.411	Redevance R.E.		70'089.15		75'000.00		61'439.40
21.436	Remboursement de frais		3'024.78		1'500.00		3'263.92
21.441	Gains immobiliers		14'677.25		45'000.00		242'241.05
21.451	Contribution cantonale		41'330.35		41'330.35		
<b>22</b>	<b>Service financier</b>	<b>551'570.97</b>	<b>243'045.67</b>	<b>384'027.00</b>	<b>50'300.00</b>	<b>268'717.54</b>	<b>216'022.63</b>
22.318	Frais bancaires	2'185.78		2'500.00		2'130.48	
22.329	Intérêts bonifiés s/contr.	397.19		2'700.00		873.06	
22.352	Fonds péréquation (alimentation)	548'988.00		378'827.00		265'714.00	
22.422	Revenu capitaux patr. financier		15'701.22		15'000.00		10'521.13
22.425	Revenu capitaux patrimoine adm		57'184.45		35'000.00		31'254.45
22.441	Part à des recettes cantonales				300.00		709.05
22.480	Prélèvement sur fonds de réserve		170'160.00				173'538.00

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>23</b>	<b>Amortissements, réserves</b>		<b>517'656.00</b>			<b>793'945.00</b>	
23.331	Amortissements					99.00	
23.380	Versements fonds de réserves					793'846.00	
23.424	Gains comptables s/immeubles		11'900.00				
23.480	Prélèvement sur fond de réserve		505'756.00				

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>284'668.13</b>	<b>457'609.73</b>	<b>324'540.00</b>	<b>384'794.00</b>	<b>293'687.48</b>	<b>399'563.93</b>
31	Terrain	1'066.94	48'004.85	6'100.00	46'800.00	2'547.09	46'124.90
31.301	Traitement du personnel	1'046.79		1'600.00		1'156.14	
31.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers					527.00	
31.314	Entretien des terrains	20.15		4'500.00		863.95	
31.423	Location des terrains agricoles		17'845.90		17'600.00		17'825.90
31.423.1	Droit de superficie parcelle 175 (nov.2013-50 ans)		23'837.55		23'000.00		23'373.35
31.423.2	Location terrains divers		5'486.40		5'400.00		4'114.80
31.435	Vignes		835.00		800.00		810.85
<b>32</b>	<b>Forêts et pâturages</b>	<b>33'421.02</b>	<b>292.60</b>	<b>35'100.00</b>	<b>3'100.00</b>	<b>33'992.46</b>	<b>10'412.60</b>
32.301	Traitement du personnel	1'412.22		1'700.00		953.31	
32.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	4'165.00				3'627.00	
32.311.1	Achat machines et matériel	45.00		50.00		41.85	
32.313	Achat de plants et divers	2'584.80		3'000.00			
32.314	Entretien des forêts	24'206.10		20'000.00		18'547.95	
32.315	Entretien machines et matériel	59.90		100.00			
32.319	Taxes, cotisations, frais divers	190.00		250.00		550.80	
32.351	Inspecteur forestier + garde			8'500.00		8'347.00	
32.352	Vallon de la Tinière	738.00		1'500.00		1'924.55	
32.435	Ventes de bois				3'000.00		1'680.40
32.436	Remboursement de tiers						25.00
32.451.1	Remboursement droits de douane		292.60		100.00		127.20
32.451.2	Subventions						8'580.00
<b>35</b>	<b>Bâtiments communaux</b>	<b>250'180.17</b>	<b>409'312.28</b>	<b>283'340.00</b>	<b>334'894.00</b>	<b>257'147.93</b>	<b>343'026.43</b>

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>350</b>	<b>Collège</b>	<b>51'110.22</b>	<b>87'388.00</b>	<b>54'855.00</b>	<b>85'594.00</b>	<b>53'955.56</b>	<b>88'821.00</b>
350.301	Traitement du personnel	24'196.86		21'500.00		21'315.13	
350.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	1'147.00		600.00		682.00	
350.311	Achat de matériel	5'989.60		7'000.00		2'175.75	
350.312	Electricité et chauffage	3'591.95		6'000.00		5'841.40	
350.314	Entretien collège et grande salle	2'387.75		5'000.00		19'494.68	
350.314.1	Entretien local voirie II (ancien local du feu)	8'886.95		9'250.00		479.25	
350.318	Téléphone	907.60		305.00		399.65	
350.318.1	Honoraires, frais d'études, taxes	132.06		1'500.00		195.90	
350.318.2	Assurances de choses	3'870.45		3'700.00		3'371.80	
350.427	Location salles de classe + gymn		83'996.00		83'996.00		84'328.00
350.427.1	Location salle du collège		3'300.00		1'500.00		4'250.00
350.436	Remboursement de frais		4.00-		50.00		243.00
350.451	Subventions		96.00		48.00		
<b>351</b>	<b>Maison de Commune</b>	<b>26'463.11</b>	<b>57'518.35</b>	<b>35'250.00</b>	<b>65'000.00</b>	<b>35'004.20</b>	<b>62'985.70</b>
351.301	Traitement du personnel	8'104.01		8'800.00		8'785.66	
351.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	1'922.00		500.00		2'821.00	
351.311	Achat de matériel divers	222.15		5'000.00		60.30	
351.312	Electricité et chauffage	7'708.40		5'300.00		6'009.30	
351.314	Entretien	5'620.75		5'000.00		8'470.10	
351.318	Assurances de choses	2'173.30		2'500.00		2'000.85	
351.318.1	Frais, taxes	712.50		450.00		136.99	
351.318.2	Honoraires et frais d'étude			500.00		6'720.00	
351.322	Intérêts passifs			7'200.00			
351.423	Locations		56'650.00		63'900.00		55'180.00
351.436	Remboursements de frais		868.35		1'100.00		7'805.70
<b>352</b>	<b>Autres bâtiments</b>	<b>11'635.69</b>	<b>3'000.00</b>	<b>15'790.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>9'837.36</b>	<b>3'000.00</b>
352.301	Traitement du personnel	1'502.99		1'500.00		3'894.36	
352.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers			350.00			
352.312	Electricité	580.90		700.00		944.90	
352.314.2	Entretien chalet du Cimetière	7'980.00		7'500.00			
352.314.4	Entretien du dépôt de voirie	681.95		3'250.00		4'159.85	
352.318	Assurances de choses	388.45		390.00		329.90	
352.318.1	Honoraires et frais d'étude			1'500.00			
352.352.1	Stand tir intercommunal de la Barmaz, Villeneuve	501.40		600.00		508.35	
352.423	Locations		3'000.00		3'000.00		3'000.00

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>353</b>	<b>Le Lavoir</b>	<b>15'345.68</b>	<b>600.00</b>	<b>20'150.00</b>	<b>300.00</b>	<b>4'116.80</b>	<b>650.00</b>
353.301	Traitement du personnel	2'573.98		2'200.00		2'188.30	
353.311	Achat de matériel	19.90		1'000.00		28.45	
353.312	Electricité - chauffage	2'373.75		1'800.00		1'585.45	
353.314	Entretien	10'243.55		15'000.00		200.30	
353.318	Assurances de choses	134.50		150.00		114.30	
353.427	Lavoir, location		600.00		300.00		650.00
<b>354</b>	<b>Abri PC</b>	<b>2'695.85</b>		<b>7'705.00</b>		<b>8'716.43</b>	
354.301	Traitement du personnel			800.00		20.28	
354.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers			500.00			
354.312	Electricité - chauffage	977.25		1'700.00		1'877.60	
354.314	Entretien	471.65		3'000.00		5'476.95	
354.318	Assurances de choses	1'190.75		1'400.00		1'089.10	
354.318.1	Téléphone	56.20		305.00		252.50	
<b>355</b>	<b>Caseme service du feu</b>	<b>142'929.62</b>	<b>260'805.93</b>	<b>149'590.00</b>	<b>181'000.00</b>	<b>145'517.58</b>	<b>187'569.73</b>
355.301	Traitement du personnel	4'437.09		4'300.00		4'344.08	
355.312	Electricité (acheminement)	266.03		500.00		219.60	
355.312.1	Electricité / chauffage	12'698.05		15'000.00		13'070.55	
355.314	Entretien	4'876.10		8'000.00		5'380.20	
355.314.1	Entretien panneaux photovoltaïques			1'000.00			
355.318	Assurances de choses	3'374.95		3'230.00		3'042.35	
355.319	Frais divers	1'543.85		900.00		1'221.45	
355.322	Intérêts passifs	17'665.55		18'600.00		20'171.35	
355.331	Amortissement	87'012.00		87'000.00		87'012.00	
355.380	Attribution fonds de réserve (rénovation)	11'056.00		11'060.00		11'056.00	
355.435	Recettes, panneaux voltaïques		85'432.98		4'000.00		10'858.13
355.452	Participations communales		175'372.95		177'000.00		176'711.60

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>592'354.96</b>	<b>323'434.97</b>	<b>794'082.00</b>	<b>523'200.00</b>	<b>484'869.86</b>	<b>294'081.19</b>
<b>43</b>	<b>Routes</b>	<b>227'440.76</b>	<b>35'194.55</b>	<b>241'282.00</b>	<b>32'400.00</b>	<b>159'125.17</b>	<b>33'279.55</b>
43.301	Traitement du personnel	30'558.23		25'500.00		21'773.96	
43.306	Indemnisation et remboursement de frais	420.00		300.00		266.25	
43.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	30'287.00		22'700.00		30'535.00	
43.311.1	Achat matériel + outillage	29'633.60		26'000.00		17'416.70	
43.312	Eclairage public, électricité	11'391.90		14'000.00		12'611.85	
43.314.1	Entretien du réseau routier	55'515.17		80'000.00		21'363.25	
43.314.2	Entretien éclairage public	22'204.25		32'000.00		13'796.00	
43.315	Entretien véhicule, outillage	8'336.68		10'000.00		8'814.70	
43.316	Location place parc	600.00		600.00		600.00	
43.316.1	Location hangar	1'200.00		1'200.00		1'200.00	
43.318	Taxes + assurances véhicule	2'600.20		3'000.00		2'800.40	
43.318.1	Frais, taxes	2'639.88		2'200.00		4'125.51	
43.318.5	Honoraires et frais d'expertise	8'491.30					
43.331	Amortissement véhicule	19'939.55		19'900.00		19'939.55	
43.331.1	Amortissement chemin 35C (SAFFourches)	3'623.00		3'882.00		3'882.00	
43.427	Location places de parc		6'570.00		6'500.00		6'500.00
43.427.1	Parcage nocturne domaine public		7'085.00		6'000.00		5'840.00
43.427.2	Location de place de Parc sur parcelle no 199		1'600.00				
43.436	Remboursement de traitements / tiers						1'000.00
43.480	Prélèvement sur fonds de réserve		19'939.55		19'900.00		19'939.55
<b>44</b>	<b>Parcs, promenades, cimetières</b>	<b>70'447.07</b>	<b>118.00</b>	<b>55'700.00</b>		<b>58'571.00</b>	<b>118.00</b>
44.301	Traitement du personnel	9'300.92		13'400.00		10'841.35	
44.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	17'205.00		3'800.00		17'700.00	
44.311	Achat matériel + outillage	15'026.65		15'000.00		2'182.95	
44.313	Fournitures diverses	3'348.75		4'500.00		7'593.85	
44.314	Jardin d'enfants	120.00		1'000.00		10.00	
44.314.1	Entretien parcs - cimetière	15'165.40		8'000.00		14'610.25	
44.314.2	Place de jeux	527.75		1'000.00			
44.315	Entretien machines et matériel	5076.87		5'000.00		2'315.75	
44.318	Frais, taxes	16'757.73		1'000.00		316.85	
44.365	Village fleuri - participation	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
44.436	Remboursement de frais		118.00				118.00

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>45</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>106'179.18</b>	<b>99'834.47</b>	<b>114'700.00</b>	<b>108'400.00</b>	<b>104'014.28</b>	<b>97'524.23</b>
45.301	Traitement du personnel	14'390.79		18'300.00		15'597.74	
45.301.1	Traitement personnel compost.	1'448.30		1'700.00		1'703.78	
45.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	8'680.00		8'000.00		9'982.00	
45.311	Achat et entretien matériel	7'150.46		2'000.00		6'326.84	
45.315	Entretien-maintenance	1'085.82		1'000.00			
45.318	Frais de ramassage	39'759.11		44'000.00		38'027.67	
45.318.1	Transports (compost)	5'124.17		6'600.00		5'218.94	
45.319	Frais divers	2'257.73		1'000.00		687.00	
45.352	Élimination des ordures	21'900.74		28'000.00		22'949.29	
45.352.1	Recyclage compost	3'532.36		4'100.00		3'521.02	
45.352.3	Recyclage verre	849.70					
45.434	Taxe élimination des ordures		97'047.88		107'000.00		94'287.30
45.435	Recettes diverses		2'693.74		1'400.00		1'474.03
45.436	Remboursement de tiers		92.85				1'762.90
<b>46</b>	<b>Réseaux d'égouts, d'épuration</b>	<b>188'287.95</b>	<b>188'287.95</b>	<b>382'400.00</b>	<b>382'400.00</b>	<b>163'159.41</b>	<b>163'159.41</b>
46.301	Traitement du personnel	2'145.00		2'145.00		2'145.00	
46.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	485.10		8'000.00		2'503.88	
46.309	Autres charges	75.02		100.00		55.33	
46.312	Electricité	316.75-		650.00		620.43	
46.314.2	Entretien des canalisations			50'000.00		274.05	
46.314.3	Collecteur Praz-Riond	150.00					
46.314.6	Entretien STAP	13'158.65		10'000.00		10'467.20	
46.314.7	Entretien canal Pra-Riond	3'100.00		3'000.00		2'600.00	
46.318.3	Honoraires, frais d'études	1'400.00		5'000.00		4'650.00	
46.322	Intérêts passifs	1'769.44		1'950.00		1'946.39	
46.331	Amortissement P22/2011-2016 (SAFFourches)	40'200.00		40'200.00		40'200.00	
46.351	ECF canal du Haut-Lac, participation	13'325.83		22'000.00		12'611.10	
46.352.3	EPUDEHL traitement eaux usées	69'184.00		95'100.00		71'732.00	
46.352.4	Taxe fédérale sur les eaux usées	7'479.00		8'000.00		7'694.99	
46.381	Attribution fonds de réserves	36'132.66		136'255.00		5'659.04	
46.427	Location sous-compteur		600.00		400.00		600.00
46.434.1	Taxes de raccordements		1'474.40		212'000.00		4'400.00
46.434.2	Taxes égouts et épuration		186'213.55		170'000.00		156'395.26
46.451	Subventions						1'764.15

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>376'105.57</b>		<b>371'073.00</b>		<b>380'133.60</b>	
<b>52</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	<b>364'873.35</b>		<b>361'043.00</b>		<b>370'605.50</b>	
52.351	Ecole de musique	7'847.00		8'000.00		7'970.50	
52.352.1	Etablissement Villeneuve	354'693.00		353'043.00		362'635.00	
52.352.2	Etablissement Montreux et autres	2'333.35					
<b>54</b>	<b>Orientation professionnelle</b>	<b>754.75</b>		<b>770.00</b>		<b>765.65</b>	
54.352	Participation bureau OP	754.75		770.00		765.65	
<b>58</b>	<b>Temples et cultes</b>	<b>10'477.47</b>		<b>9'260.00</b>		<b>8'762.45</b>	
58.301	Traitement du personnel	1'173.67		1'000.00		1'016.15	
58.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	1'333.00		180.00		310.00	
58.308.1	Personnel intérimaire (organiste et autres))	3'520.00		1'600.00		2'979.60	
58.312	Electricité et chauffage	250.40		500.00		181.65	
58.314	Entretien de l'église			1'000.00		72.00	
58.318	Assurances de choses	481.60		480.00		409.15	
58.352	Paroisse catholique	2'561.40		3'000.00		2'586.50	
58.352.1	Paroisse de langue allemande	1'157.40		1'500.00		1'207.40	



Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>574'567.88</b>	<b>407'480.20</b>	<b>537'495.00</b>	<b>375'020.00</b>	<b>526'246.62</b>	<b>376'003.94</b>
<b>60</b>	<b>Administration</b>						
60.301	Traitement du personnel	1'036.98		200.00		467.45	
60.352	Participations diverses	1'036.98		200.00		467.45	
<b>61</b>	<b>Corps de police</b>	<b>98'175.00</b>	<b>3'151.00</b>	<b>95'774.00</b>	<b>11'000.00</b>	<b>93'462.26</b>	<b>13'426.00</b>
61.301	Traitement du personnel			700.00		233.26	
61.309	Autres charges	350.00		400.00		390.00	
61.351	Prestations police cantonale	97'825.00		94'674.00		92'839.00	
61.436	Remboursement de tiers						380.00
61.437	Amendes						280.00
61.480	Prélèvement sur fonds de réserve		3'151.00				12'766.00
<b>62</b>	<b>Contrôle des habitants</b>	<b>44'641.14</b>	<b>13'902.00</b>	<b>35'800.00</b>	<b>11'000.00</b>	<b>44'728.12</b>	<b>10'340.00</b>
62.301	Traitement du personnel	35'145.99		29'900.00		34'729.82	
62.309	Autres charges	2'047.60		200.00		4'316.30	
62.310	Imprimés - fournitures etc	46.10		200.00			
62.318	Frais divers	7'401.45		5'500.00		5'682.00	
62.431	Emoluments		13'902.00		11'000.00		10'340.00

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>65</b>	<b>Défenses contre l'incendie</b>	<b>416'845.76</b>	<b>390'427.20</b>	<b>391'000.00</b>	<b>364'020.00</b>	<b>373'331.69</b>	<b>352'237.94</b>
65.301	Traitement du personnel	2'691.10		500.00		608.50	
65.301.300	Soldes	297'128.85		272'500.00		275'954.00	
65.303.100	Cotisations AVS-AC...	12'386.85		9'000.00		10'237.40	
65.309.100	Charges diverses (frais de cours)	8'860.80		4'500.00		6'323.10	
65.309.2	Charges diverses			200.00		108.00	
65.310.100	Imprimés et fournitures de bureau	1'264.65		2'500.00		1'725.12	
65.311.100	Achat matériel et équipement	21'287.99		22'000.00		21'123.85	
65.312.400	Achat carburant	4'658.30		5'000.00		4'917.25	
65.314.2	Entretien bornes hydrantes	3'620.10		5'000.00		3'115.00	
65.315.100	Entretien matériel / équipement	5'274.35		4'500.00		3'986.15	
65.317.100	Subsistance, réceptions	11'786.30		14'000.00		13'048.68	
65.318.200	Frais téléphone, concessions radio	5'302.20		6'000.00		4'952.80	
65.318.600	Primes d'assurances	5'928.90		7'000.00		6'082.80	
65.319.100	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	26'755.37		28'400.00		11'249.04	
65.390.101	Participation frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
65.436.100	Remboursement de tiers		13'794.00		15'000.00		9'198.43
65.441.100	Part à des recettes cantonales		101.95		20.00		116.80
65.452.100	Participations de communes		212'247.20		224'000.00		189'863.86
65.465.100	Subside ECA		164'284.05		125'000.00		153'058.85
<b>66</b>	<b>Protection civile</b>	<b>13'869.00</b>		<b>14'721.00</b>		<b>14'257.10</b>	
66.352	ORPCI - frais d'exploitation	13'869.00		14'721.00		14'257.10	

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>1'095'674.45</b>	<b>350'227.00</b>	<b>770'391.00</b>		<b>753'288.20</b>	<b>45'888.00</b>
<b>72</b>	<b>Prévoyance sociale cantonale</b>	<b>939'769.50</b>	<b>350'227.00</b>	<b>592'236.00</b>		<b>578'979.70</b>	<b>45'888.00</b>
72.351	Prévoyance sociale	910'687.00		560'456.00		546'349.00	
72.352	ARASAPE participation	18'489.60		20'780.00		18'187.00	
72.366	Allocations de naissances	1'600.00		2'000.00		1'200.00	
72.366.1	Aides individuelles	8'992.90		9'000.00		13'243.70	
72.480	Prélèvement sur fonds de réserve		350'227.00				45'888.00
<b>73</b>	<b>Santé publique</b>	<b>155'904.95</b>		<b>178'155.00</b>		<b>174'308.50</b>	
73.365	Subventions diverses	155'904.95		178'155.00		174'308.50	

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>190'031.96</b>	<b>190'031.96</b>	<b>427'900.00</b>	<b>427'900.00</b>	<b>175'323.33</b>	<b>175'323.33</b>
81	Service des eaux	190'031.96	190'031.96	427'900.00	427'900.00	175'323.33	175'323.33
81.301	Traitement du personnel	2'145.00		3'345.00		3'260.59	
81.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	1'391.10		5'000.00		2'404.60	
81.309	Autres charges	1'354.80		1'000.00		3'425.53	
81.312	Achat d'eau	137'007.00		152'840.00		121'496.61	
81.314	Entretien du réseau	6'358.40		25'000.00		7'206.88	
81.318.1	Honoraires, frais d'études et divers	1'400.00		5'000.00		4'650.00	
81.381	Attribution fonds de réserve	40'375.66		235'715.00		32'879.12	
81.427	Location des compteurs		6'931.85		6'000.00		7'344.67
81.434	Taxes de raccordements		1'769.32		254'400.00		5'280.00
81.435	Vente d'eau		147'940.75		137'000.00		132'160.45
81.435.01	Vente d'eau - taxe d'abonnement		18'390.00		16'000.00		15'960.00
81.435.2	Vente d'eau - taxe sprinkler		2'500.00		2'000.00		2'000.00
81.436	Remboursement de tiers		12'500.04		12'500.00		12'578.21

**Comptes par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<b>Total</b>	<b>4'534'341.74</b>	<b>4'560'049.57</b>	<b>4'512'530.00</b>	<b>3'999'244.35</b>	<b>4'550'859.10</b>	<b>4'554'222.86</b>
	<b>Excédent</b>		<b>25'707.83</b>	<b>513'285.65</b>			<b>3'363.76</b>

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018	
		actifs	passifs	actifs	passifs
<b>9</b>	<b>BILAN</b>	<b>8'968'115.63</b>	<b>8'942'407.80</b>	<b>8'896'638.62</b>	<b>8'896'638.62</b>
<b>91</b>	<b>ACTIF</b>	<b>8'968'115.63</b>		<b>8'896'638.62</b>	
<b>910</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>1'332'720.00</b>		<b>2'186'440.55</b>	
<b>9100</b>	Caisse	<b>7'708.65</b>		<b>10'245.50</b>	
<b>9100</b>	Caisse	<b>7'708.65</b>		<b>10'245.50</b>	
<b>9101</b>	<b>Compte de chèque postaux</b>	<b>1'298'614.30</b>		<b>1'529'025.15</b>	
<b>9101</b>	Comptes de chèques postaux	<b>898'654.30</b>		<b>1'529'025.15</b>	
<b>9101.01</b>	POSTFINANCE, INVESTISSEMENT	<b>399'960.00</b>			
<b>9102</b>	<b>Banques</b>	<b>26'397.05</b>		<b>647'169.90</b>	
<b>9102</b>	BCV, compte courant 812.22.20	<b>24'413.50</b>		<b>643'401.40</b>	
<b>9102.01</b>	BCV, compte courant T5249.69.41	<b>1'983.55</b>		<b>3'768.50</b>	
<b>911</b>	<b>DEBITEURS</b>	<b>1'230'122.96</b>		<b>1'121'520.14</b>	
<b>9112</b>	<b>Impôts à encaisser</b>	<b>584'476.49</b>		<b>651'928.65</b>	
<b>9112</b>	Débiteurs, Recette Etat	<b>584'476.49</b>		<b>651'928.65</b>	
<b>9115</b>	<b>Débiteurs</b>	<b>632'860.24</b>		<b>453'771.53</b>	
<b>9115</b>	Débiteurs	<b>455'788.07</b>		<b>208'866.37</b>	
<b>9115.01</b>	Débiteurs (transitoire)	<b>52'591.02</b>		<b>244'006.36</b>	
<b>9115.461</b>	Débiteurs acomptes épuration	<b>.65-</b>		<b>600.00</b>	
<b>9115.462</b>	Débiteurs décomptes épuration	<b>124'481.80</b>		<b>298.80</b>	
<b>9119</b>	<b>Autres créances</b>	<b>12'786.23</b>		<b>15'819.96</b>	
<b>9119.1</b>	TVA-cptes fonctionnement épur.	<b>6'068.14</b>		<b>6'636.65</b>	
<b>9119.2</b>	TVA-cptes investissement épur.	<b>.01-</b>			
<b>9119.3</b>	TVA à récup. Fonct eau	<b>3'182.48</b>			
<b>9119.4</b>	TVA à récup eau inv	<b>53.31</b>		<b>7'777.12</b>	
<b>9119.450</b>	TVA à récupérer fonctionnement ordures	<b>1'587.58</b>		<b>1'406.19</b>	
<b>9119.451</b>	TVA à récupérer investissement ordures	<b>1'894.73</b>			
<b>912</b>	<b>PLACEMENTS PATRIMOINE FINAN.</b>	<b>1'807'948.72</b>		<b>1'795'979.72</b>	

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018	
		actifs	passifs	actifs	passifs
<b>9120</b>	<b>Titres &amp; placements</b>	<b>801'148.72</b>		<b>801'079.72</b>	
9120.2	BR 4000101 - cpte épargne	43'431.07		43'321.22	
9120.3	BCV CO Plac. No 0927.04.28	154'111.30		154'125.30	
9120.6	BCV, cpts placement 910.51.54 - service des eaux	366'928.35		366'942.35	
9120.7	BCV 5133.64.56 cpte placement entreprise (Epuration)	225'019.05		225'033.05	
9120.8	BCV No 0096.88.35 - Fête au village	11'658.95		11'657.80	
<b>9123</b>	<b>Terrains &amp; bâtiments</b>	<b>1'006'800.00</b>		<b>994'900.00</b>	
9123.1	Immeubles patrimoine financier	1'006'800.00		994'900.00	
<b>913</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>504'088.30</b>		<b>29'049.20</b>	
<b>9138</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>504'088.30</b>		<b>29'049.20</b>	
9138.10	Excédent Péréquation	470'000.00			
9138.2	Ass.Propr.Forestiers - avance	7'000.00		7'000.00	
9138.6	Service des travaux - avance	500.00		500.00	
9138.9	Divers	26'588.30		21'549.20	
<b>914</b>	<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>4'037'684.65</b>		<b>3'708'098.01</b>	
<b>9141</b>	<b>Ouvrages génie civil</b>	<b>1'312'868.66</b>		<b>1'616'366.17</b>	
9141.01	Elargissement chemin du Levant P. 06/2006-2011	25'570.11		27'396.11	
9141.03.01	Part SAFFourches EC/EU - P. 22/2006-2011	294'268.01		334'468.01	
9141.03.04	Part SAFFourches Chemin 35C - P. 22/2006-2011	50'726.75		54'349.75	
9141.11	Crédit étude pour régulariser trafic à travers village - P.20/2011-2016	51'658.10		51'658.10	
9141.13	Construction Canal Pra-Riond - P.23/2011-2016			711'592.04	
9141.15	Crédit d'étude pour la révision du PGA - P. 15/2016-2021	157'569.00		130'864.00	
9141.16	Réaménagement RC726 - P. 12/2016-2021	501'182.49		178'690.20	
9141.17	Remplacement conduite eau potable "Grange des Tilles..." - P. 14/2016-2021	151'778.95		127'347.96	
9141.19	Aménagement place rebroussement bus - P.22/22bis/2016-2021	56'080.25			
9141.21	Modification des Conteneurs de type "Molok", Préavis 31/2016-2021	24'035.00			
<b>9143</b>	<b>Bâtiments &amp; constructions</b>	<b>2'425'790.59</b>		<b>1'773'833.14</b>	
9143.1	Immeubles patrimoine adm.	1.00		1.00	
9143.10	Caserne du SDIS du Haut-Lac - construction - P. 10/2011-2016	1'588'425.59		1'675'437.59	
9143.16	Maison commune - rénovation enveloppe +2 appartements P. 21/2016-2021	837'364.00		98'394.55	
<b>9145</b>	<b>Forêts</b>	<b>218'200.00</b>		<b>218'200.00</b>	
9145	Forêts	218'200.00		218'200.00	

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018	
		actifs	passifs	actifs	passifs
<b>9146 Mobilier, machines</b>		<b>79'759.15</b>		<b>99'698.70</b>	
9146 Mobilier		1.00		1.00	
9146.01 Achat véhicule communal - P.30/2011-2016		79'758.15		99'697.70	
<b>9149 Autres biens du patrimoine administratif</b>		<b>1'066.25</b>			
9149.01 P. 28/2016-2021 Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination		1'066.25			
<b>915 PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS</b>		<b>55'551.00</b>		<b>55'551.00</b>	
<b>9153 Titres &amp; papiers-valeurs</b>		<b>55'551.00</b>		<b>55'551.00</b>	
9153 Titres et papiers valeurs		55'551.00		55'551.00	
<b>92 PASSIF</b>		<b>8'942'407.80</b>		<b>8'896'638.62</b>	
<b>920 ENGAGEMENTS COURANTS</b>		<b>746'463.85</b>		<b>590'183.96</b>	
<b>9200 Créanciers</b>		<b>746'463.85</b>		<b>590'183.96</b>	
9200 Créanciers		720'080.56		585'715.66	
9206.45 Comptes courants créanciers recharges cartes déchets		3'599.52			
9209.01 TVA - Eputation des eaux		14'327.25		1'729.70	
9209.2 TVA due eau		4'607.02		17.92-	
9209.45 TVA due ordures		3'849.50		2'756.52	
<b>922 EMPRUNTS MOYEN &amp; LONG TERME</b>		<b>2'640'000.00</b>		<b>1'825'000.00</b>	
<b>9221 Emprunt par obligation simple</b>		<b>2'640'000.00</b>		<b>1'825'000.00</b>	
9221.06 BCV, ATF S6312.41.64 - part SAFFourches		350'000.00		350'000.00	
9221.10 ATF 5294.79.98 - 10 ans à 1.8% (caserne)		670'000.00		725'000.00	
9221.11 ATF 5339.49.24 - 5 ans à 1.05% (caserne)		320'000.00		350'000.00	
9221.12 ATF 5339.47.71 - (caserne)		400'000.00		400'000.00	
9221.14 POSTFINANCE, investissements Maison de commune		900'000.00			
<b>925 PASSIFS TRANSITOIRES</b>		<b>50'712.15</b>		<b>41'023.00</b>	
<b>9258 Passifs transitoires</b>		<b>50'712.15</b>		<b>41'023.00</b>	
9258.7 Fête au Village - réserve		11'658.95		11'657.80	
9258.9 Divers		39'053.20		29'365.20	
<b>928 FONDS DE RESERVE</b>		<b>3'738'840.28</b>		<b>4'674'040.14</b>	

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018	
		actifs	passifs	actifs	passifs
<b>9280</b>	<b>Fonds rés. recettes affectées</b>		<b>614'630.58</b>		<b>962'544.73</b>
9280.5	Service des Eaux		596'458.35		563'169.81
9280.6	Epuraton		18'172.23		399'374.92
<b>9282</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>3'124'209.70</b>		<b>3'711'495.41</b>	
9282.00	Etudes et investissements futurs	2'371'839.64		2'409'061.35	
9282.06	Débiteurs douteux	88'327.00		124'083.00	
9282.09	Informatique	17'500.00		17'500.00	
9282.12	Maison de Commune - entretien	208'015.50		208'015.50	
9282.13	Aides individuelles	20'000.00		20'000.00	
9282.14	Travaux/routes	225'812.11		227'638.11	
9282.15	Plan de zones	11'053.45		11'053.45	
9282.16	Caserne SDIS du Haut-Lac	77'392.00		66'336.00	
9282.17	Provision pour péréquation directe, indirecte et police	104'270.00		627'808.00	
<b>929</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>1'766'391.52</b>		<b>1'766'391.52</b>	
<b>9290</b>	<b>Capital</b>	<b>1'766'391.52</b>		<b>1'766'391.52</b>	
9290	Capital	1'766'391.52		1'766'391.52	

**Bilans comparés**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Comptes 2018	
		actifs	passifs	actifs	passifs
		<b>8'968'115.63</b>	<b>8'942'407.80</b>	<b>8'896'638.62</b>	<b>8'896'638.62</b>
<b>Total</b>					
<b>Excédent</b>		<b>25'707.83</b>			



**Comptes par nature**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>4'534'341.74</b>		<b>4'512'530.00</b>		<b>4'550'859.10</b>	
<b>30</b>	<b>AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>1'141'482.62</b>		<b>1'108'542.00</b>		<b>1'131'788.94</b>	
300	Autorités et commissions	202'777.70		211'000.00		202'557.80	
301	Personnel admin. et d'exploit.	677'529.75		659'262.00		661'448.75	
303	Assurances sociales	59'000.85		56'000.00		56'153.05	
304	Caisse de pensions et prév.	814'71.00		84'000.00		81'661.35	
305	Assurances accidents, maladie	14'579.55		16'150.00		15'824.95	
306	Indemnisation et remboursement	10'418.65		12'700.00		10'468.30	
308	Personnel intérimaire	70'682.20		52'130.00		75'498.08	
309	Autres charges aut. et pers.	25'022.92		17'300.00		28'176.66	
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>772'443.54</b>		<b>909'700.00</b>		<b>622'682.08</b>	
310	Imprimés et fournitures bureau	11'046.45		13'900.00		10'839.21	
311	Achats mobilier, matériel, etc	84'378.70		82'550.00		59'261.54	
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	181'187.18		203'990.00		169'376.59	
313	Autres fourmit. et marchand.	5'933.55		7'500.00		7'593.85	
314	Entret. immeubles, routes, etc	185'294.67		297'500.00		136'587.86	
315	Entretien mobiliers, install.	41'261.27		42'600.00		34'407.13	
316	Loyers, fermages, redevances	1'800.00		1'800.00		1'800.00	
317	Réceptions et manifestations	24'573.30		30'500.00		25'908.93	
318	Honoraires, prestations serv.	191'104.22		185'810.00		150'340.63	
319	Impôts, taxes, cotisations	45'864.20		43'550.00		26'566.34	
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>19'832.18</b>		<b>30'450.00</b>		<b>22'990.80</b>	
322	Intérêts dettes moyen, long T.	19'434.99		27'750.00		22'117.74	
329	Autres intérêts	397.19		2'700.00		873.06	
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>184'765.90</b>		<b>175'982.00</b>		<b>203'190.92</b>	

**Comptes par nature**

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
330	Amort. patrimoine financier	33991.35		25000.00		52'058.37	
331	Amort. obligatoire patr. admn.	150774.55		150982.00		151'132.55	
<b>35</b>	<b>REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS</b>	<b>2'133'130.08</b>		<b>1'678'828.00</b>		<b>1'509'437.80</b>	
351	Canton	1'075'413.03		754'437.00		722'204.35	
352	Communes et associations comm.	1'057'717.05		924'391.00		787'233.45	
<b>36</b>	<b>AIDES ET SUBVENTIONS</b>	<b>185'223.10</b>		<b>216'098.00</b>		<b>207'428.40</b>	
365	Aides, subventions inst. priv.	174'630.20		205'098.00		192'984.70	
366	Aides individuelles	10'592.90		11'000.00		14'443.70	
<b>38</b>	<b>ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT</b>	<b>87'564.32</b>		<b>383'030.00</b>		<b>843'440.16</b>	
380	Attrib. fonds résér., renouv.	11'056.00		11'060.00		804'902.00	
381	Attrib. financements spéciaux	76'508.32		371'970.00		38'538.16	
<b>39</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>	
390	Imputations internes	9'900.00		9'900.00		9'900.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>		<b>4'560'049.57</b>		<b>3'999'244.35</b>		<b>4'554'222.86</b>
<b>40</b>	<b>IMPOTS</b>		<b>1'776'785.51</b>		<b>2'008'800.00</b>		<b>2'643'754.47</b>
400	Impôts sur le revenu, fortune		1'524'692.33		1'544'000.00		1'496'468.35
401	Impôts sur le bénéfice net		26'195.80-		200'000.00		334'969.85
402	Impôts foncier		221'638.10		230'000.00		217'898.90
404	Droits de mutation		50'428.70		30'000.00		581'927.75
405	Impôts successions, donations		26.60		500.00		
406	Impôts, taxes possess., dép.		5'359.50		4'300.00		4'952.50
409	Impôts récupérés ap. défal.		836.08				7'537.12
<b>41</b>	<b>PATENTES, CONCESSIONS</b>		<b>114'115.75</b>		<b>115'000.00</b>		<b>104'381.80</b>
410	Patentes		44'026.60		40'000.00		42'942.40
411	Concessions		70'089.15		75'000.00		61'439.40
<b>42</b>	<b>REVENUS DU PATRIMOINE</b>		<b>302'288.37</b>		<b>267'596.00</b>		<b>254'782.30</b>
422	Revenus capitaux du patrimoine		15'701.22		15'000.00		10'521.13
423	Revenus des immeubles patri.		106'819.85		112'900.00		103'494.05
424	Gains comptables patr. financ.		11'900.00				
425	Revenus prêts patr. administ.		57'184.45		35'000.00		31'254.45
427	Revenus immeubles patr. admin.		110'682.85		104'696.00		109'512.67
<b>43</b>	<b>TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS</b>		<b>699'324.04</b>		<b>965'250.00</b>		<b>516'100.18</b>
431	Emoluments		105'069.30		23'500.00		43'029.30
434	Taxes de raccordement et util.		286'505.15		743'400.00		260'362.56
435	Ventes et prestations service		257'792.47		164'200.00		164'983.86
436	Remboursements de tiers		49'957.12		34'150.00		47'444.46
437	Amendes						280.00
<b>44</b>	<b>PARTS AUX RECETTES CANTONALES</b>		<b>14'779.20</b>		<b>45'320.00</b>		<b>243'066.90</b>

Rubrique	Titre	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
441	Parts aux recettes cantonales		14'779.20		45'320.00		243'066.90
<b>45</b>	<b>PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB</b>		<b>429'339.10</b>		<b>442'478.35</b>		<b>377'046.81</b>
451	Canton		417'18.95		414'78.35		10'471.35
452	Communes et associations comm.		387'620.15		401'000.00		366'575.46
<b>46</b>	<b>AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.</b>		<b>164'284.05</b>		<b>125'000.00</b>		<b>153'058.85</b>
465	Particip., subvention de tiers		164'284.05		125'000.00		153'058.85
<b>48</b>	<b>PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.</b>		<b>1'049'233.55</b>		<b>19'900.00</b>		<b>252'131.55</b>
480	Prélèvement fonds réserve		1'049'233.55		19'900.00		252'131.55
<b>49</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>		<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>
490	Imputations internes		9'900.00		9'900.00		9'900.00
<b>Total</b>		<b>4'534'341.74</b>	<b>4'560'049.57</b>	<b>4'512'530.00</b>	<b>3'999'244.35</b>	<b>4'550'859.10</b>	<b>4'554'222.86</b>
<b>Excédent</b>			<b>25'707.83</b>	<b>513'285.65</b>			<b>3'363.76</b>

## Comptes 2019

		Charges	Produits
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>815'346.18</b>	<b>121'039.90</b>
10	Autorités	244'530.05	7'122.70
11	Administration	562'262.36	113'507.70
12	Service de l'économat		
13	Service du personnel, assur.		
14	Service des intérêts généraux		
15	Affaires culturelles, loisirs		
16	Tourisme	8'553.77	409.50
17	Sports		
18	Transports publics		
19	Service d'informatique		
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>696'849.61</b>	<b>2'801'482.81</b>
20	Comptabilité gén, caisse, cont	2'094.00	
21	Impôts	143'184.64	2'040'781.14
22	Service financier	551'570.97	243'045.67
23	Amortissements, réserves		517'656.00
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>284'672.13</b>	<b>457'613.73</b>
30	Service administratif et tech.		
31	Terrain	1'066.94	48'004.85
32	Forêts et pâturages	33'421.02	292.60
33	Vignes		
34	Service des gérances		
35	Bâtiments communaux	250'184.17	409'316.28
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>592'671.71</b>	<b>323'751.72</b>
40	Service administratif		
41	Service technique		
42	Service de l'urbanisme		
43	Routes	227'440.76	35'194.55
44	Parcs, promenades, cimetières	70'447.07	118.00
45	Ordures ménagères	106'179.18	99'834.47
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	188'604.70	188'604.70
47	Cours d'eau et digues		
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>376'105.57</b>	
50	Administration des écoles		
51	Enseignement primaire		
52	Enseignement secondaire	364'873.35	
53	Enseignement spécialisé		
54	Orientation professionnelle	754.75	
55	Formation professionnelle		
56	Service médical et dentaire		
57	Camps scolaires et colonies		
58	Temples et cultes	10'477.47	
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>574'567.88</b>	<b>407'480.20</b>
60	Administration	1'036.98	
61	Corps de police	98'175.00	3'151.00
62	Contrôle des habitants	44'641.14	13'902.00
63	Police sanitaire		
64	Service des inhumations		
65	Défenses contre l'incendie	416'845.76	390'427.20
66	Protection civile	13'869.00	
67	Abattoirs		
68	Militaires		

**Liste par ordre administratif - Présentation des comptes**

25.05.2020

Page : 2 / 3

**Comptes 2019**

		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>1'095'674.45</b>	<b>350'227.00</b>
70	Service administratif		
71	Service social		
72	Prévoyance sociale cantonale	939'769.50	350'227.00
73	Santé publique	155'904.95	
74	Office du logement		
75	Office du travail		
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>190'031.96</b>	<b>190'031.96</b>
81	Service des eaux	190'031.96	190'031.96
82	Service électrique		
83	Service du gaz		
84	Service de la chaleur-force		
85	Service de distr. Son et image		

## Liste par ordre administratif - Présentation des comptes

25.05.2020

Page : 3 / 3

## Comptes 2019

	Charges	Produits
<b>9 BILAN</b>	<b>8'968'116.29</b>	<b>8'942'408.46</b>
90 CLOTURE		
900 Clôture du compte de fonct.		
91 ACTIF		
910 DISPONIBILITES		
9100 Caisse	7'708.65	
9101 Compte de chèque postaux	1'298'614.30	
9102 Banques	26'397.05	
911 DEBITEURS		
9111 Comptes-courants débiteurs		
9112 Impôts à encaisser	584'476.49	
9114 Participations à recevoir		
9115 Débiteurs	632'860.89	.65
9119 Autres créances	12'786.24	.01
912 PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER		
9120 Titres & placements	801'148.72	
9123 Terrains & bâtiments	1'006'800.00	
9129 Autres biens Patrimoine Financier		
913 ACTIFS TRANSITOIRES		
9138 Actifs transitoires	504'088.30	
9139 Actifs transitoires		
914 PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
9141 Ouvrages génie civil	1'312'868.66	
9143 Bâtiments & constructions	2'425'790.59	
9144 Installations Services Industriels		
9145 Forêts	218'200.00	
9146 Mobilier, machines	79'759.15	
9149 Autres biens du patrimoine administratif	1'066.25	
915 PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS		
9153 Titres & papiers-valeurs	55'551.00	
916 SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		
9162 Associations de communes		
92 PASSIF		
920 ENGAGEMENTS COURANTS		
9200 Créanciers		746'463.85
921 DETTES A COURT TERME		
9210 Banques		
922 EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		
9221 Emprunt par obligation simple		2'640'000.00
925 PASSIFS TRANSITOIRES		
9258 Passifs transitoires		50'712.15
9259 Passifs transitoires		
928 FONDS DE RESERVE		
9280 Fonds de réserve recettes affectées		614'630.58
9281 Fonds de renouvellement		
9282 Fonds de réserve		3'124'209.70
929 CAPITAL		
9290 Capital		1'766'391.52
<b>Totaux</b>	<b>13'594'035.78</b>	<b>13'594'035.78</b>
<b>Excédent</b>		
<b>Totaux égaux</b>	<b>13'594'035.78</b>	<b>13'594'035.78</b>

## Liste par ordre administratif - Présentation des comptes

25.05.2020

Page : 1 / 3

## Comptes 2018

		Charges	Produits
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>801'024.36</b>	<b>54'201.10</b>
10	Autorités	258'703.45	10'542.50
11	Administration	531'212.01	43'156.10
12	Service de l'économat		
13	Service du personnel, assur.		
14	Service des intérêts généraux		
15	Affaires culturelles, loisirs		
16	Tourisme	11'108.90	502.50
17	Sports		
18	Transports publics		
19	Service d'informatique		
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>1'136'285.65</b>	<b>3'209'161.37</b>
20	Comptabilité gén, caisse, cont	2'094.00	
21	Impôts	71'529.11	2'993'138.74
22	Service financier	268'717.54	216'022.63
23	Amortissements, réserves	793'945.00	
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>293'687.48</b>	<b>399'563.93</b>
30	Service administratif et tech.		
31	Terrain	2'547.09	46'124.90
32	Forêts et pâturages	33'992.46	10'412.60
33	Vignes		
34	Service des gérances		
35	Bâtiments communaux	257'147.93	343'026.43
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>484'869.86</b>	<b>294'081.19</b>
40	Service administratif		
41	Service technique		
42	Service de l'urbanisme		
43	Routes	159'125.17	33'279.55
44	Parcs, promenades, cimetières	58'571.00	118.00
45	Ordures ménagères	104'014.28	97'524.23
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	163'159.41	163'159.41
47	Cours d'eau et digues		
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>380'133.60</b>	
50	Administration des écoles		
51	Enseignement primaire		
52	Enseignement secondaire	370'605.50	
53	Enseignement spécialisé		
54	Orientation professionnelle	765.65	
55	Formation professionnelle		
56	Service médical et dentaire		
57	Camps scolaires et colonies		
58	Temples et cultes	8'762.45	
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>526'246.62</b>	<b>376'003.94</b>
60	Administration	467.45	
61	Corps de police	93'462.26	13'426.00
62	Contrôle des habitants	44'728.12	10'340.00
63	Police sanitaire		
64	Service des inhumations		
65	Défenses contre l'incendie	373'331.69	352'237.94
66	Protection civile	14'257.10	
67	Abattoirs		
68	Militaires		



**Comptes 2018**

		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>753'288.20</b>	<b>45'888.00</b>
70	Service administratif		
71	Service social		
72	Prévoyance sociale cantonale	578'979.70	45'888.00
73	Santé publique	174'308.50	
74	Office du logement		
75	Office du travail		
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>175'323.33</b>	<b>175'323.33</b>
81	Service des eaux	175'323.33	175'323.33
82	Service électrique		
83	Service du gaz		
84	Service de la chaleur-force		
85	Service de distr. Son et image		

## Liste par ordre administratif - Présentation des comptes

25.05.2020

Page : 3 /3

## Comptes 2018

	Charges	Produits
<b>9 BILAN</b>	<b>8'896'656.54</b>	<b>8'896'656.54</b>
90 CLOTURE		
900 Clôture du compte de fonct.		
91 ACTIF		
910 DISPONIBILITES		
9100 Caisse	10'245.50	
9101 Compte de chèque postaux	1'529'025.15	
9102 Banques	647'169.90	
911 DEBITEURS		
9111 Comptes-courants débiteurs		
9112 Impôts à encaisser	651'928.65	
9114 Participations à recevoir		
9115 Débiteurs	453'771.53	
9119 Autres créances	15'819.96	
912 PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER		
9120 Titres & placements	801'079.72	
9123 Terrains & bâtiments	994'900.00	
9129 Autres biens Patrimoine Financier		
913 ACTIFS TRANSITOIRES		
9138 Actifs transitoires	29'049.20	
9139 Actifs transitoires		
914 PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
9141 Ouvrages génie civil	1'616'366.17	
9143 Bâtiments & constructions	1'773'833.14	
9144 Installations Services Industriels		
9145 Forêts	218'200.00	
9146 Mobilier, machines	99'698.70	
9149 Autres biens du patrimoine administratif		
915 PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS		
9153 Titres & papiers-valeurs	55'551.00	
916 SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS		
9162 Associations de communes		
92 PASSIF		
920 ENGAGEMENTS COURANTS		
9200 Créanciers	17.92	590'201.88
921 DETTES A COURT TERME		
9210 Banques		
922 EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		
9221 Emprunt par obligation simple		1'825'000.00
925 PASSIFS TRANSITOIRES		
9258 Passifs transitoires		41'023.00
9259 Passifs transitoires		
928 FONDS DE RESERVE		
9280 Fonds de réserve recettes affectées		962'544.73
9281 Fonds de renouvellement		
9282 Fonds de réserve		3'711'495.41
929 CAPITAL		
9290 Capital		1'766'391.52
<b>Totaux</b>	<b>13'447'515.64</b>	<b>13'450'879.40</b>
<b>Excédent</b>	<b>3'363.76</b>	
<b>Totaux égaux</b>	<b>13'450'879.40</b>	<b>13'450'879.40</b>



## RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2019	Amortissement cumulé au 01.01.2019	Subvention cumulée au 01.01.2019	Solde Comptable au 01.01.2019	Subvention /Participation	Retour TVA	Investissement / Dépenses 2019	Amortissement 2019 Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2019		
<b>INVESTISSEMENTS</b>														
9'141.01	Eclairage chemin du Levant	P. 06/2011-2016	51'000.00	58'516.90	31'120.79	0.00	27'396.11	0.00	0.00	1'826.00		25'570.11		
9'141.03 1	PartSAF Les Fourches EC/EU	P. 22/2006-2011	1'179'583.74	1'179'785.49	845'317.48	0.00	334'468.01	0.00	0.00	40'200.00		294'268.01		
9'141.03 4	Part SAF Les Fourches - chemin 35 C	P. 22/2006-2011	102'335.96	69'152.75	14'803.00	0.00	54'349.75	0.00	0.00	3'623.00		50'726.75		
9'141.11	Crédit étude pour régulariser trafic	P. 20/2011-2016	77'450.00	51'658.10	0.00	0.00	51'658.10	355'523.54	0.00	0.00		51'658.10		
9'141.13	Construction canal Pra-Riond	P. 23/2011-2016	3'000'000.00	2'093'054.42	0.00	1'381'462.38	711'592.04	0.00	0.00	356'068.50		0.00		
9'141.15	Crédit étude pour la révision du PGA	P. 15/2016-2021	207'000.00	130'864.00	0.00	0.00	130'864.00	0.00	0.00	26'705.00		157'569.00		
9'143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P. 10/2011-2016	3'375'000.00	3'238'870.59	527'072.00	1'041'361.00	1'675'437.59	0.00	0.00	87'012.00		1'588'425.59		
9'146.01	Achat véhicule	P. 30/2011-2016	199'314.20	199'395.45	99'697.75	0.00	99'697.70	0.00	0.00	19'939.55		79'758.15		
9'141.19	Aménagement de la place de rebroussement des bus /correctif des coûts	p. 22-bis /2016-2021	65'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	56'080.25		56'080.25		
9'141.18	Réhabilitation de collecteurs EU/EC - 5 tronçons au lieu-dit " Pré-de-la-Croix" - Selon rapport TV	P. 20-2016-2021	72'526.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	61'266.85		0.00		
9'141.17	Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défence incendie aux lieux-dits "granges des Tilles" et "Pré de la croix"	p. 14/2016-2021	187'000.00	127'347.96	0.00	0.00	127'347.96	23'100.00	0.00	47'530.99		151'778.95		
9'141.16	Réaménagement de la RC726	p. 12/2016-2021	530'000.00	178'690.20	0.00	0.00	178'690.20	0.00	0.00	339'774.45	17'282.16	501'182.49		
9'141.21	Modification des conteneurs de type "moiook"	p. 31/2016-2021	30'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7'087.12		0.00		
9'1419.01	Archivage des documents communaux = organisation, tri et élimination	p. 28/2016-2021	69'565.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	24'035.00		24'035.00		
9'143.16	Maison de commune : rénovation de l'enveloppe et de deux appis	p. 21/2016-2021	939'000.00	98'394.55	0.00	0.00	98'394.55	0.00	0.00	738'969.45		837'364.00		
Totaux investissements											1'302'515.36	594'305.18	0.00	3'819'482.65
<b>PATRIMOINE</b>														
9'143.01	Immeuble patrimoine administratif						1.00					1.00		
9'145.00	Forêts						218'200.00					218'200.00		
9'146.00	Mobilier						1.00					1.00		
Totaux											218'202.00	218'202.00		
<b>Totaux des investissements et patrimoine administratif</b>				7'425'730.41	1'513'011.02	2'422'823.38	3'708'098.01	378'623.54	0.00	1'302'515.36	594'305.18	4'037'684.65		

## DETERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Classe nature	Opérations	Description	Résultat contractuel 2019
4	+	Total des produits	4'560'049.57
3	-	Total des charges	4'534'341.74
	=	<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>25'707.83</b>
48	-	Prélèvements sur les réserves (sans les domaines autofinancés)	1'049'233.55
49	-	Imputations internes (produits)	9'900.00
424/330-	/+	Gains comptables / Moins-values comptables	45'891.35
332	+	Amortissements supplémentaires	
333	+	Amortissements du découvert	
38	+	Attributions aux réserves (sans les domaines autofinancés)	11'056.00
39	+	Imputations internes (charges)	9'900.00
	=	<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE</b>	<b>1'058'361.07</b>
330	+	Amortissements du patrimoine financier	33'991.35
331	+	Amortissements du patrimoine administratif	150'774.55
481	-	Prélèvements sur les réserves affectées (domaines autofinancés)	
381	+	Attributions aux réserves affectées (domaines autofinancés)	76'508.32
	=	<b>CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>797'086.85</b>
60 à 67	+	Recettes d'investissements	
50 à 58	-	Dépenses d'investissements	
	=	<b>SOLDE FINANCIER (Marge d'autofinancement brute)</b>	<b>797'086.85</b>

Comptes 2019	Budget 2019
CHF	CHF
4'560'049.57	3'999'244.35
-1'049'233.55	-19'900.00
-11'900.00	0.00
-9'900.00	-9'900.00
<b>3'489'016.02</b>	<b>3'969'444.35</b>

### TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

A déduire :

- prélèvement sur fonds de réserve	-19'900.00
- gains comptable	0.00
- imputations internes	-9'900.00

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT NETTES

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 4'534'341.74 4'512'530.00

A déduire :

- amortissements comptables	-150'774.55
- attributions aux fonds de réserve	-87'564.32
- imputations internes	-9'900.00

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT NETTES

4'286'102.87 3'968'618.00

### EXCEDENT DE RECETTES /DEPENSES

DE FONCTIONNEMENT (marge d'autofinancement brute) -797'086.85 826.35

Remboursement de dettes 85'000.00 0.00

### MARGE D'AUTOFINANCEMENT NETTE

-712'086.85 826.35

Capacité d'autofinancement :

marge d'autofinancement X 100  
recettes de fonctionnement nettes

-22.85% 0.02%

# COMMUNE DE RENNAZ

## RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

### Sur l'examen succinct des comptes communaux

### Exercice 2019

**Aigle, le 20 mai 2020**

## Rapport sur l'examen succinct des comptes communaux

Au conseil général de la

### Commune de Rennaz

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la **Commune de Rennaz**, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Rennaz alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

**ORFA Audit SA**

Expert-réviseur agréé ASR N°501580

  
Claude Rey  
Expert-Réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

  
Alexandre Monnay  
Réviseur agréé ASR

Aigle, le 20 mai 2020

# COMMUNE DE RENNAZ

## TABLEAU DES CHARGES ET DES REVENUS 2019

	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.
Administration générale	815'346.18	121'039.90	846'579.00	26'700.00	801'024.36	54'201.10
Finances	605'592.61	2'710'225.81	440'470.00	2'261'630.35	1'136'285.65	3'209'161.37
Domaine et bâtiments	284'668.13	457'609.73	324'540.00	384'794.00	293'687.48	399'563.93
Travaux	592'354.96	323'434.97	794'082.00	523'200.00	484'869.86	294'081.19
Instruction publique, cultes	376'105.57	-	371'073.00	-	380'133.60	-
Police	574'567.88	407'480.20	537'495.00	375'020.00	526'246.62	376'003.94
Sécurité sociale	1'095'674.45	350'227.00	770'391.00	-	753'288.20	45'888.00
Services industriels	190'031.96	190'031.96	427'900.00	427'900.00	175'323.33	175'323.33
<b>Excédent de charges</b>	<b>4'534'341.74</b>	<b>4'560'049.57</b>	<b>4'512'530.00</b>	<b>3'999'244.35</b>	<b>4'550'859.10</b>	<b>4'554'222.86</b>
<b>Excédent de produits</b>	<b>25'707.83</b>			<b>513'285.65</b>	<b>3'363.76</b>	
	<b>4'560'049.57</b>	<b>4'560'049.57</b>	<b>4'512'530.00</b>	<b>4'512'530.00</b>	<b>4'554'222.86</b>	<b>4'554'222.86</b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019**

<b>ACTIF</b>	fr.	31 décembre 2018 (pour comparaison) fr.
<b><u>Disponible</u></b>	<b>1'332'720.00</b>	<b>2'186'440.55</b>
Caisse	7'708.65	10'245.50
Comptes PostFinance	1'298'614.30	1'529'025.15
BCV compte courant 812.22.20	24'413.50	643'401.40
BCV compte courant T5249.69.41	1'983.55	3'768.50
<b><u>Débiteurs et comptes courants</u></b>	<b>1'230'122.96</b>	<b>1'121'520.14</b>
Débiteurs	455'788.07	208'866.37
Débiteurs impôts	584'476.49	651'928.65
Débiteurs transitoires	52'591.02	244'006.36
Débiteurs épuration décomptes	124'481.15	898.80
TVA à récupérer	12'786.23	15'819.96
<b><u>Placements du patrimoine financier</u></b>	<b>1'863'499.72</b>	<b>1'851'530.72</b>
Titres et papiers-valeurs	55'551.00	55'551.00
LD BR no 400.01.01	43'431.07	43'321.22
BCV CO Plac. No 0927.04.28	154'111.30	154'125.30
BCV CO Plac. No 910.51.54 service des eaux	366'928.35	366'942.35
BCV CO Plac. No 5133.64.56 épuration	225'019.05	225'033.05
BCV CO Plac. No 0096.88.35 fête au village	11'658.95	11'657.80
Terrains & Bâtiments	1'006'800.00	994'900.00
<b><u>Actifs de régularisation</u></b>	<b>504'088.30</b>	<b>29'049.20</b>
<b><u>Investissements du patrimoine administratif</u></b>	<b>4'037'684.65</b>	<b>3'708'098.01</b>
Ouvrages de génie civil	1'312'868.66	1'616'366.17
Bâtiments et constructions	2'425'789.59	1'773'832.14
Immeuble patrimoine administratif	1.00	1.00
Forêts	218'200.00	218'200.00
Mobilier	1.00	1.00
Véhicules communaux	79'758.15	99'697.70
Autres biens du patrimoine administratif	1'066.25	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8'968'115.63</b>	<b>8'896'638.62</b>



**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019**

<b>PASSIF</b>	31 décembre 2018 (pour comparaison)	
	fr.	fr.
<b><u>Engagements courants</u></b>	<b>746'463.85</b>	<b>590'183.96</b>
Créanciers et autres dettes	746'463.85	590'183.96
<b><u>Emprunts</u></b>	<b>2'640'000.00</b>	<b>1'825'000.00</b>
BCV ATF 5312.41.64 part SAF Fourches à 0.5%	350'000.00	350'000.00
BCV ATF 5294.79.98 - 10 ans à 1.8% (caserne)	670'000.00	725'000.00
BCV ATF 5339.49.24 - 5 ans à 0.65% (caserne)	320'000.00	350'000.00
BCV ATF 5339.47.71 - 0.5% (caserne)	400'000.00	400'000.00
Postfinance, inv. Maison de commune	900'000.00	0.00
<b><u>Passifs de régularisation</u></b>	<b>50'712.15</b>	<b>41'023.00</b>
<b><u>Fonds de réserve et provisions</u></b>	<b>3'738'840.28</b>	<b>4'674'040.14</b>
Fonds de réserve recettes affectées - Service des Eaux	596'458.35	563'169.81
Fonds de réserve recettes affectées - Epuration	18'172.23	399'374.92
Fonds de réserve Etudes et investissements futurs	2'371'839.64	2'409'061.35
Fonds de réserve Débiteurs douteux	88'327.00	124'083.00
Fonds de réserve Informatique	17'500.00	17'500.00
Fonds de réserve Maison de Commune entretien	208'015.50	208'015.50
Fonds de réserve Aides individuelles	20'000.00	20'000.00
Fonds de réserve Travaux/Routes	225'812.11	227'638.11
Fonds de réserve Plan de zones	11'053.45	11'053.45
Fonds de réserve Caserne SDIS du Haut-Lac	77'392.00	66'336.00
Fonds de réserve pour péréquation	104'270.00	627'808.00
<b><u>Fonds Propres</u></b>	<b>1'792'099.35</b>	<b>1'766'391.52</b>
Capital	1'766'391.52	1'763'027.76
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	25'707.83	3'363.76
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8'968'115.63</b>	<b>8'896'638.62</b>



## RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2019	Amortissement cumulé au 01.01.2019	Subvention cumulée au 01.01.2019	Solde Comptable au 01.01.2019	Subvention /Participation	Retour TVA	Investissement / Dépenses 2019	Amortissement 2019 Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2019
<b>INVESTISSEMENTS</b>												
9141.01	Elargissement chemin du Levant	P. 06/2011-2016	51'000,00	58'516,90	31'120,79	0,00	27'396,11	0,00	0,00	1'826,00		25'570,11
9141.03 1	PartSAFLes Fourches EC/LEU	P. 22/2006-2011	1'179'583,74	1'179'785,49	843'317,48	0,00	334'468,01	0,00	0,00	40'200,00		294'268,01
9141.03 4	Part SAFLes Fourches - chemin	P. 22/2006-2011	102'335,96	69'152,75	14'803,00	0,00	54'349,75	0,00	0,00	3'623,00		50'726,75
9141.11	Credit étude pour régulariser trafic	P. 20/2011-2016	77'450,00	51'658,10	0,00	0,00	51'658,10	0,00	0,00	0,00		51'658,10
9141.13	Construction canal Pra-Riond	P. 23/2011-2016	3'000'000,00	2'093'054,42	0,00	1'381'462,38	711'592,04	355'523,54	0,00	356'068,50		0,00
9141.15	Credit étude pour la révision du PCA	P.15/2016-2021	207'000,00	130'864,00	0,00	0,00	130'864,00	0,00	0,00	26'705,00		157'569,00
9143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P.10/2011-2016	3'375'000,00	3'238'870,59	522'072,00	1'041'361,00	1'675'437,59	0,00	0,00	87'012,00		1'588'425,59
9146.01	Achat véhicule	P. 30/2011-2016	199'314,20	199'395,45	99'697,75	0,00	99'697,70	0,00	0,00	19'939,55		79'758,15
9141.19	Aménagement de la place de rebroussement des bus /correctif des crédits	P. 22-bis /2016-2021	65'000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56'080,25		56'080,25
9141.18	Réhabilitation de collecteurs FU/FC-5 tronçons au lieu-dit "Pré-de-la-Croix". Selon rapport TV	P. 20-2016-2021	72'526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61'266,85		0,00
9141.17	Remplacement d'une conduite d'eau portable et de défence incendie aux lieux-dits "granges des Tilles" et "Pré de la Croix"	p. 14/2016-2021	187'000,00	127'347,96	0,00	0,00	127'347,96	23'100,00	0,00	47'530,99		151'778,95
9141.16	Réaménagement de la RC726	p. 12/2016-2021	530'000,00	178'690,20	0,00	0,00	178'690,20	0,00	0,00	339'774,45	17'282,16	501'182,49
9141.21	Modification des conteneurs de type "moloek"	p. 31/2016-2021	53'000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24'035,00	7'087,12	24'035,00
91419.01	Archivage des documents communaux : organisation, tri et élimination	p. 28/2016-2021	69'565,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1'066,25		1'066,25
9143.16	Maison de commune: rénovation de l'enveloppe et de deux apps	p. 21/2016-2021	939'000,00	98'394,55	0,00	0,00	98'394,55	0,00	0,00	738'969,45		837'364,00
<b>Totaux investissements</b>				<b>7'425'730,41</b>	<b>1'513'011,02</b>	<b>2'422'823,38</b>	<b>3'489'896,01</b>	<b>378'623,54</b>	<b>0,00</b>	<b>1'302'515,36</b>	<b>594'305,18</b>	<b>3'819'482,65</b>
<b>PATRIMOINE</b>												
9143.01	Immeuble-patrimoine administratif						1,00					1,00
9143.00	Forêts						218'200,00					218'200,00
9146.00	Mobilier						1,00					1,00
<b>Totaux</b>							<b>218'202,00</b>					<b>218'202,00</b>
<b>Totaux des investissements et patrimoine administratif</b>				<b>7'425'730,41</b>	<b>1'513'011,02</b>	<b>2'422'823,38</b>	<b>3'708'098,01</b>	<b>378'623,54</b>	<b>0,00</b>	<b>1'302'515,36</b>	<b>594'305,18</b>	<b>4'037'684,55</b>

## COMMUNE DE RENNAZ

### Récapitulation des Associations de communes et Ententes intercommunales

Association de Communes, Ententes intercommunales et autres regroupement de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)
ARASAPE	Association de Commune	Fidinter SA Lausanne
Protection Civile	Association intercommunale	Hervest SA Lausanne
SDIS-du-Haut-Lac	Entente intercommunale	ORFA Audit SA
EPUDEHL	Association intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux